



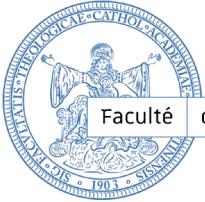
CONTRIBUTION À LA CONSULTATION CONCERNANT LA SYNODALITÉ DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE

Équipe de pilotage : Bertrand Dumas, Marie-Jo Thiel, Philippe Vallin

Strasbourg, 15 mars 2022

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
UN MOT DU DOYEN	5
QUELQUES MOTS D'INTRODUCTION	7
I. ORGANISATION ET DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION	9
A. LES ÉTUDIANTS EN PRÉSENTIEL : UN TRAVAIL ENTRE EUX	9
B. LES ÉTUDIANTS EN DISTANCIEL : L'INVITATION À UN TRAVAIL HORS-LES-MURS AVEC D'AUTRES	10
C. LES ENSEIGNANTS : L'INVITATION À S'APPUYER SUR LEUR EXPÉRIENCE	11
II. LES GRANDES LIGNES QUI RESSORTENT DES CONTRIBUTIONS : ESSAI DE PRÉSENTATION	13
A. UNE GOUVERNANCE ECCLÉSIALE PROBLÉMATIQUE, À REFONDER ASSEZ LARGEMENT.....	14
B. UNE ÉGLISE TROP PEU FRATERNELLE, UNE COMMUNION TROP THÉORIQUE	16
C. UNE ÉGLISE TROP AMATEURISTE DANS SON FONCTIONNEMENT ET SA MISSION	17
D. LE RAPPEL D'UNE ÉGLISE EN RÉFORME QUI NE DOIT CEPENDANT PAS OUBLIER L'ESSENTIEL	18
E. PRÉTRISE ET MINISTÈRES : DES ÉVOLUTIONS POSSIBLES ET/OU NÉCESSAIRES.....	19
F. AUTRES PROPOSITIONS.....	19
III. TÉMOIGNAGES ET RÉFLEXIONS CONCERNANT LA SYNODALITÉ	21
A. CONTRIBUTIONS COLLECTIVES VENANT D'ÉTUDIANTS EN THÉOLOGIE À STRASBOURG (PRÉSENTIEL).....	21
<i>Contribution n° 1.....</i>	<i>21</i>
<i>Contribution n° 2.....</i>	<i>29</i>
<i>Contribution n° 3.....</i>	<i>31</i>
<i>Contribution n° 4.....</i>	<i>32</i>
<i>Contribution n° 5.....</i>	<i>34</i>
<i>Contribution n° 6.....</i>	<i>37</i>
B. CONTRIBUTIONS COLLECTIVES VENANT D'ÉTUDIANTS EN DISTANCIEL ANIMANT DES GROUPES EXTÉRIEURS (NON-ÉTUDIANTS EN THÉOLOGIE)	47
<i>Contribution n° 7.....</i>	<i>47</i>
<i>Contribution n° 8.....</i>	<i>53</i>
<i>Contribution n° 9.....</i>	<i>56</i>
<i>Contribution n° 10.....</i>	<i>57</i>
<i>Contribution n° 11.....</i>	<i>59</i>
<i>Contribution n° 12.....</i>	<i>62</i>
<i>Contribution n° 13.....</i>	<i>65</i>
<i>Contribution n° 14.....</i>	<i>67</i>
C. CONTRIBUTIONS INDIVIDUELLES D'ÉTUDIANTS EN THÉOLOGIE.....	75
<i>Contribution n° 15.....</i>	<i>75</i>
<i>Contribution n° 16.....</i>	<i>78</i>
<i>Contribution n° 17.....</i>	<i>80</i>
D. CONTRIBUTIONS COLLECTIVES D'ENSEIGNANTS DE LA FACULTÉ	89
<i>Contribution n° 18.....</i>	<i>89</i>
<i>Contribution n° 19.....</i>	<i>91</i>
<i>Contribution n° 20.....</i>	<i>101</i>
<i>Contribution n° 21.....</i>	<i>108</i>
TABLE DES MATIÈRES	111



UN MOT DU DOYEN

C'est une expérience originale que nous avons cherché à mettre en œuvre au sein de la Faculté de théologie catholique de l'Université de Strasbourg. Nous ne voulions pas proposer une nième réflexion théologique sur la synodalité. Nous voulions expérimenter, par nous-mêmes, avec les étudiantes et les étudiants, mais aussi entre les membres du corps professoral, une démarche synodale.

Nous avons pu nous appuyer sur les compétences reconnues sur le plan international des professeurs Marie-Jo Thiel et Philippe Vallin, notamment par leur appartenance à l'Académie pontificale pour la vie et la Commission théologique internationale (CTI). La première, avec la complicité de Sr Nathalie Becquart, a pu mettre en œuvre la dynamique de dialogue voulue par le secrétariat du Synode romain, alors que le second s'est appuyé sur le texte *La synodalité dans la vie et dans la mission de l'Église* du 2 mars 2018 de la CTI, à la rédaction duquel il a participé. Bertrand Dumas, maître de conférences, a mis son talent d'animation au service de cette réalisation et pour synthétiser les résultats.

La communauté étudiante, en un lieu unique pour celles et ceux présents sur place, en des communautés virtuelles ou avec d'autres pour les étudiantes et étudiants en enseignement à distance, a pu expérimenter un travail mené dans l'unité malgré les différences. Les débats sereins en témoignent et constituent une œuvre pédagogique remarquable.

Marc FEIX**Maître de conférences - hdr****Doyen**

Palais Universitaire

9, place de l'Université

BP 90020

F-67084 Strasbourg Cedex

Courriel : feix@unistra.fr

Tél. : +33 388 32 65 46

Site : www.theocatho-strasbourg.fr

Le corps professoral s'est appuyé sur sa pratique de la collégialité au sein d'une structure universitaire d'État (limites des mandats exercés, conseils universitaires divers, séparation des domaines de compétences, égalité homme-femme, etc.) pour exprimer ce qu'il vit en Église. Expérience rare d'un partage au-delà des relations du quotidien. Se dire au-delà des recherches intellectuelles n'est pas un exercice habituel.

Que toutes et tous soient remerciés pour leurs contributions et un remerciement tout particulier à Mme Thiel et MM. Vallin et Dumas qui ont répondu favorablement à ma sollicitation pour animer cette journée.

Marc Feix**Doyen**

QUELQUES MOTS D'INTRODUCTION

Afin de contribuer à sa mesure au vaste processus de consultation initié par le pape François, la faculté de théologie catholique a décidé d'organiser une journée de travail à destination de ses étudiants et de ses enseignants. Portant sur la synodalité dans l'Église catholique, elle eut lieu le 22 janvier, à Strasbourg et en distanciel. C'est le fruit de ce travail que nous voudrions maintenant présenter, en commençant par en rappeler le déroulement (I.), puis en présentant synthétiquement les grandes lignes qui nous semblent ressortir des contributions (II.), enfin en donnant à lire les témoignages et les réflexions des étudiants et des enseignants de théologie (III.).

Plus longue, cette troisième partie composée de 21 contributions est sans doute appelée à retenir davantage l'attention. Les témoignages eux-mêmes ont été laissés tel quels, sauf des corrections formelles mineures (orthographe et présentation, anonymisation), afin de ne pas les altérer. D'où un sentiment quelques fois de répétition, d'insolite voire de hors-sujet, gage d'une réflexion cadrée mais non pas dirigée.

Pour l'équipe, Bertrand Dumas

I.

ORGANISATION ET DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION

Au travers de deux demi-journées, c'est en fait trois publics différents qui ont été visés.

A. Les étudiants en présentiel : un travail entre eux

Le matin, il a semblé utile d'amener aux étudiants du contenu théologique préalable à la réflexion. Ce qui fut fait au travers d'un double dispositif : d'une part, une mise en perspective théologique et historique de la question synodale au travers d'une conférence du Prof. P. Vallin, d'autre part une présentation plus pastorale de la synodalité et de la consultation par le Prof. M-J. Thiel, appuyée sur un diaporama gracieusement prêté par la Sr. Nathalie Becquart.

Ensuite, les étudiants ont été invités à réagir librement puis à travailler en groupes de quatre sur la base des consignes suivantes :

- A. Remémorez-vous une expérience personnelle et significative pour laquelle vous avez eu l'impression que la synodalité a fonctionné, ou aurait pu/dû fonctionner, qu'elle soit heureuse ou malheureuse. Quelles joies a-t-elle provoquées ? Quelles difficultés et quels obstacles ? Quelles intuitions ?
- B. À tour de rôle, racontez-la brièvement au groupe. Chacun accueille sans jugement.

C. En dialogue avec le groupe, maintenant, recueillez le fruit de chacune de ces expériences en vous demandant : comment y résonne la voix de l'Esprit ? Quels sont les points à confirmer, les changements à envisager, les nouveaux pas à franchir ? Voyons-nous s'établir un consensus ? Quel chemin semble s'ouvrir ?

Après un temps de remontée des groupes et de débat, il a été demandé à chaque secrétaire de groupe de renvoyer sous dix jours un écrit de synthèse.

B. Les étudiants en distanciel : l'invitation à un travail hors-les-murs avec d'autres

Au moyen d'une captation vidéo et d'un espace Moodle dédié, les mêmes outils de mise en perspective et de réflexion théologique préalable (conférence, *Powerpoint*) ont été mis à disposition des étudiants à distance de la faculté de théologique catholique. Ce sont d'ailleurs les plus nombreux.

Puis nous les avons invités à travailler avec d'autres personnes, catholiques ou non (collègues, voisins, amis, paroissiens, etc.). Pour cela, nous avons mis à leur disposition une fiche d'animation de groupe, les renvoyant quant à la méthodologie de l'échange vers deux pistes :

- Ou bien s'appuyer sur les propositions existantes au niveau de la Conférence des évêques de France
- Ou bien s'appuyer sur les mêmes questions que celles posées aux étudiants du présentiel (SE SOUVENIR – RACONTER – DISCERNER et RÊVER).

Remarque : certains se sont effectivement saisis de la proposition pour animer un groupe de manière décentralisée ; d'autres l'ont fait à leur propre compte. D'où, en partie III, un sous-classement dans les contributions étudiantes, entre **contributions individuelles et contributions de groupe(s)**.

C. Les enseignants : l'invitation à s'appuyer sur leur expérience

L'après-midi a été consacrée au travail entre collègues de la Faculté, rassemblant les diverses disciplines théologiques, historiques, philosophiques... Après une introduction et un apport identiques à ceux du matin, le choix a été fait de maintenir – comme pour les étudiants – une approche qui fasse la part belle à l'expérience personnelle, au récit, au discernement et au rêve. D'où les mêmes questions adressées aux enseignants qu'aux étudiants.

Dit autrement : sauf un groupe qui a manifestement retravaillé sa « copie », les contributions des théologiens ici présentées sont avant tout des remarques modestes émanant de chrétiens situés dans leur Église – certes comme théologiens, mais pas seulement –, aux prises avec les mêmes difficultés et les mêmes espoirs que tout un chacun. L'ambition n'a pas été de fournir un travail académique, ce qui peut expliquer le caractère modeste de plusieurs prises de parole.

II.

LES GRANDES LIGNES QUI RESSORTENT DES CONTRIBUTIONS : ESSAI DE PRÉSENTATION

Si déjà « traduire, c'est trahir », combien plus une synthèse risque de déformer la pensée des contributeurs. Afin de réduire au maximum ce risque, nous avons opté fondamentalement pour un relevé de fréquence d'apparition des thèmes. Sans jugement de valeur concernant les idées exprimées, ni hiérarchisation (pas de contributions plus valables que d'autres), en essayant toutefois de donner une certaine priorité aux contributions collectives sur les individuelles et de ne pas laisser les contributions longues « écraser » les plus courtes. Les chiffres entre parenthèses correspondent au numéro de la contribution où se trouve l'idée relevée. Certaines apparaissent ainsi à plusieurs endroits, en fonction de la diversité des thèmes abordés. Enfin, sauf lorsqu'elles constituaient clairement un élément de diagnostic de la situation, nous n'avons pas relevé les questions posées. Ainsi, par fréquence décroissante d'apparition, nous avons les thèmes suivants :

A. Une gouvernance ecclésiale problématique, à refonder assez largement

(plus de 50 mentions)

La gouvernance de l'Église catholique en général apparaît comme un vaste chantier (1), dont l'objectif premier s'énonce volontiers ainsi : passer d'une Église verticale et pyramidale (3. 11) à une Église où dominent la complémentarité, la participation (4. 6. 8. 12), la subsidiarité et la délégation (1). Une communauté où chacun puisse trouver sa place (10. 13) sans confiscation élitiste (19) ni rivalités (20). *Cf. infra* concernant les essentiels.

Pour cela, il s'agirait de mener de front plusieurs travaux importants. Tout d'abord celui qui consiste à **cadrer davantage l'exercice de l'autorité** afin d'éviter surenchère (jeux de pouvoir), abus (14) ou appropriation de la mission (par les laïcs comme par les clercs : 5. 6. 20). Plusieurs dispositifs sont proposés, du plus local au plus universel, du plus concret au plus ecclésiologique :

- Faire participer davantage les laïcs aux décisions : les cardinaux laïcs (14) ; une culture capitulaire à recevoir dans les diocèses (19) ; des conseils diocésains devant intégrer plus de laïcs et des avis à suivre vraiment (1) ; approbation des fidèles avant une nomination d'évêque (14)
- Travailler à la **décentralisation** de l'Église (17) : donner plus de poids décisionnel aux conseils des conférences épiscopales (17) et à la collégialité (20) ; faire la part de l'universel et du culturel (17. 21) concernant notamment le contenu de la foi et les valeurs chrétiennes (17) ; repenser les diocèses (nombre, ressources, cohérence...) et les nominations dans l'Église (transparence, compétence, *etc.*) (17) ; repenser les corps intermédiaires abusivement sacralisés, Curie romaine par exemple (19)
- Faire évoluer la culture ecclésiale pour qu'elle ose envisager et surtout gérer les **conflits** (14) : refus des dénonciations anonymes (14), médiateur référent (14),

mise à jour et application juste du droit canonique (14. 19). Cf. aussi la question de la communion et des tensions en Église, *infra*.

- Travailler à une saine **séparation des pouvoirs**, actuellement concentrés entre les mains épiscopales (17. 19), par exemple en nommant de vrais responsables nationaux (17) qui fassent contrepoids ; penser des contre-pouvoirs (18)
- Et plus généralement mettre en œuvre des mesures qui vont dans le sens de la **transparence**, d'une autorité apaisée et d'un peu plus de procédures **démocratiques** dans l'Église (9. 18) : vote pour la constitution des EAP (1) ; concertations nécessaires à tous les niveaux (11) ; fidèles et nominations (14) ; des mandats limités en nombre et en temps (6. 19) ; cardinaux non éligibles comme papes (14) ; transparence et correction fraternelle entre évêques (15)

À noter dans cette problématique de l'autorité, mais la dépassant largement : le constat d'un **problème grave concernant la place et le rôle des femmes** dans l'Église (11. 16). Abordé sous divers angles mais avec constance (presque la moitié des contributions) : égalité hommes-femmes (1), confiance et de la complémentarité (6. 10) ; apostolat féminin (7) ; femmes et gouvernance de l'Église (9. 16. 19) ; femmes et prédication (16).

B. Une Église trop peu fraternelle, une communion trop théorique

(plus de 30 mentions)

La deuxième thématique récurrente, que ce soit sous le mode de la plainte (ce qui manque d'essentiel) ou de la proposition, concerne l'Église (*ad intra*) pointée comme communion.

D'une part, manque de **convivialité et de rencontres** (1. 2. 3. 5) ; quasi-incapacité à accueillir les nouveaux (20) ; manque de dialogue et de considération les uns des autres (5. 12). D'où la nécessité de favoriser les fraternités à taille humaine (les familles, les petits groupes en paroisse (6)), la logique de réseau (11), la communion entre tous : laïcs et prêtres, jeunes et moins jeunes (8)

D'autre part, plusieurs pointent les difficultés d'une **communion malgré les tensions**. Dans une Église en tension interne à cause de grandes différences entre catholiques (10. 11) et d'une parole du Magistère souvent indélicate et insistance concernant des sujets clivants (17), il convient là encore de gérer les conflits (12. 14) par la connaissance et le dialogue qui favoriseront l'unité dans la différence (4.9. 12. 13). Pour cela, il conviendra de continuer à dialoguer dans la liberté après le synode (10), notamment par le biais de structures synodales permanentes (21).

À noter que ce besoin de fraternité s'étend volontiers *ad extra* en direction des autres chrétiens (plus d'œcuménisme nécessaire : 10. 11. 21), des croyants d'autres religions (13) et des non-croyants (11). Là encore, des structures pérennes de dialogue seraient à valoriser (12) pour que l'Église en général, trop distante de la vie des gens (11), se mette davantage à l'écoute des fidèles (9. 11), qu'elle s'ouvre davantage au monde et à son temps (9. 13).

C. Une Église trop amateuriste dans son fonctionnement et sa mission

(environ 30 mentions)

Ce qui ressort ensuite, c'est le besoin d'une véritable professionnalisation de l'Église catholique en ce qui touche aux conditions d'exercice de sa mission. Il s'agit au fond de se donner les moyens de sa mission (6. 17), aussi bien celle des prêtres (1. 20) que de toute personne en responsabilité (1. 5. 13. 20). Les thèmes sont divers mais l'idée, claire : passer de la bonne volonté ou d'une trop grande assurance à un apprentissage multiple :

- *management*, animation et pédagogie (1. 5. 6. 20)
- théologie (1. 5. 6. 20) ; doctrine sociale de l'Église (12)
- gestion des conflits (6. 14), gestion des finances (6), écoute et dialogue (6. 18)
- discernement spirituel (1) et *sensus fidei* du peuple de Dieu (20).

De cet apprentissage et de cette professionnalisation devraient découler un mûrissement dans l'exercice concret des responsabilités ecclésiales :

- Que chacun sache discerner son charisme propre (10) et soit inclus dans l'Église en mission en fonction de cela (12. 20), passant ainsi à une Église qui favorise les compétences pour nommer les chrétiens à tel ou tel poste (17)
- Que les communautés soutiennent par l'accompagnement et la formation ceux qui s'engagent (12), travaillant ainsi à la maturité des laïcs en responsabilité (13)
- Qu'on puisse décharger les prêtres débordés de tâches non spécifiques (15).

D. Le rappel d'une Église en réforme qui ne doit cependant pas oublier l'essentiel

(plus d'une vingtaine de mentions)

Avec plus d'une vingtaine de mentions, deux domaines conjoints sont abordés et constituent comme la toile de fond des propositions de synodalité. D'une part, nombreux sont ceux qui rappellent **l'essentiel** ; c'est-à-dire qui réfléchissent à la synodalité tout en appelant l'Église à ne pas se perdre dans ses réformes structurelles. Il convient ainsi de ne pas oublier l'annonce du kérygme (4) et de la mission en général (2. 8. 12. 17. 20) ; la centralité du Christ et de son autorité (13. 19) ; la nécessité de partager davantage entre fidèles la Parole de Dieu (10. 19) ; l'unité ecclésiale dans la diversité (2. 12. 13) ; la sortie aux périphéries (3) et la proposition de projets ambitieux au service de la société (17) ; l'Esprit-Saint (4).

En creux ou explicitement, un nombre significatif de contributeurs attire l'attention sur les risques de la démarche synodale elle-même en invitant à la **prudence dans la nécessaire réforme** :

- Ne pas pousser la synodalité jusqu'à des conclusions problématiques en ecclésiologie ou dans d'autres domaines touchant à la foi où l'Église risquerait de se mettre à la remorque du monde (20) : égalitarisme (7) ; changement du message chrétien en général (11) ; instrumentalisation de la synodalité par la promotion abusive de l'ordination féminine (13) ou bien de l'ordination d'hommes et de femmes mariés (15).
- Ne pas s'épuiser dans les comités synodaux et le fonctionnement interne (1. 12) au risque de survaloriser la dimension institutionnelle de la réforme (20) ;

En somme, une synodalité véritable est exigeante (18).

E. Prêtrise et ministères : des évolutions possibles et/ou nécessaires

(presque une vingtaine de mentions)

À son tour, la **figure du prêtre** concentre un nombre conséquent de remarques et de propositions de réforme : le risque d'idéalisation du prêtre (4. 20) ; son rôle et ses responsabilités concernant la liturgie (7. 15) ; son isolement et la trop grande latitude laissée au prêtre (15) qui peut trop facilement décider seul et contre la communauté (18) ; la fin du célibat obligatoire (9) ; une ordination plus tardive et un allongement de l'étape diaconale (14) ; un travail psychologique sur soi avant de confesser (14) ; des procédures claires et justes de sanction et de renvoi en cas de nécessité (14) ; des prêtres à décharger de tâches temporelles par la création d'un secrétaire général en paroisse (15).

Liées aux précédentes, des remarques touchent plus largement **différents ministères existants ou à créer** : invention possible de ministères, à réfléchir en Église en fonction des besoins (19. 20) ; promotion des ministères laïcs (12) et prédication ponctuelle de laïcs (10. 16) ; lectorat (1).

F. Autres propositions

Toutes les propositions relevées ne rentrent pas facilement dans une seule grille d'analyse ; certaines contributions mentionnent encore les chantiers suivants :

- Travail théologique et humain concernant le rapport à l'autorité (7. 18) et une juste compréhension de la hiérarchie (18)
- Réévaluation à frais nouveaux du concept de loi naturelle ainsi que de vérités prétendument éternelles dans les domaines de l'éthique ainsi que de la

théologie sexuelle et familiale (divorce, contraception, homosexualité, mariage pour tous...) (17. 19)

- Travail et discussion ecclésiale avec les théologiens (17), souvent écartés (20)
- Vraie appropriation du rapport Sauvé concernant pouvoir, secrets, conflits (9. 19)
- Valorisation de la place des bénévoles (13)
- Meilleure intégration des jeunes (13)
- ...

III.

TÉMOIGNAGES ET RÉFLEXIONS CONCERNANT LA SYNODALITÉ

A. Contributions collectives venant d'étudiants en théologie à Strasbourg (présentiel)

Contribution n° 1

Composition du groupe : Philippe B, Anne G, Odile H.

1. Réflexions sur la démarche du synode, ses modalités et sa visée

a. Vivre une expérience

Il nous a semblé à tous les trois que l'accent mis sur l'expérience à vivre ensemble en groupe, est un point particulièrement positif. Le dialogue, dans le respect de chacun et dans une qualité d'écoute, est déjà une expérience d'Église.

b. Le questionnaire diocésain

Deux personnes dans le groupe ont pointé des limites au questionnaire diocésain :

- Dans la paroisse de l'un des membres du groupe, les prêtres ne participent pas nécessairement aux rencontres avec les laïcs sur la base du questionnaire (or il s'agit de réfléchir à la synodalité dans les Églises particulières [ou communautés locales]). Les différents supports proposés par son diocèse (vidéos, courriers, communication des diocèses sur internet) insistent peu sur ce point. Cela rejoint la réception du rapport de la CIASE qui s'est faite, dans la paroisse d'un membre de notre groupe, sans les prêtres, par peur que leur présence « bride » la parole des laïcs ou les mette en accusation.
- Le questionnaire apparaît comme très « classique » et formel, s'adressant plutôt à des fidèles au moins pratiquants, sinon engagés, alors qu'en théorie, il avait pour mission d'être très ouvert et d'attirer aux périphéries. Le questionnaire s'adresse-t-il aux membres de l'Église (= baptisés) => Problème de la définition de l'Église ? Les propositions d'eucharistie, de temps de prière posent, elles aussi, la question des personnes en marge de l'Église et des non-baptisés et demandent à en adapter la mise en place.

Il est à noter néanmoins, une proposition qui a été faite dans la paroisse d'un des membres du groupe (dans le cadre du thème VII du questionnaire : « Avec les autres confessions chrétiennes ») et qui s'est avérée extrêmement enrichissante. Cela a aussi consisté en un véritable « moment » œcuménique. Une femme pasteure a organisé une rencontre au temple pour partager la conception et l'effectuation pratique de la synodalité des communautés protestantes. La synodalité y est apparue comme un souci extrêmement haut et nous a semblée à tous les trois comme un idéal à atteindre pour l'Église catholique (notamment les rapports particulièrement transversaux entre le pasteur et les fidèles, mais aussi concernant la représentativité et le pouvoir décisionnel de ces derniers, ainsi que l'égalité homme-femme).

c. Visée et situation de l'Église catholique

Concernant la visée du concile (prise en compte des propositions des Églises particulières et des conférences épiscopales par le Magistère afin d'aboutir à une Église vraiment synodale), le spectre de l'enthousiasme, dans notre groupe, va de l'emballément le plus total à la prudence teintée de scepticisme.

Le scepticisme tient au peu de poids « juridique » qu'ont actuellement les « corps intermédiaires » et au manque de subsidiarité effective au sein de l'Église. Les conférences épiscopales sont finalement soumises à l'autorité du pape romain (à moins que les conférences épiscopales soient toutes d'accord entre elles sur un même point, ce qui, en pratique, est impossible). Le problème du poids effectif des organes de décision au sein de l'Église, se retrouve aussi à l'échelon le plus bas, au niveau des EAP où selon un des membres du groupe, il s'agit d'un « faux organe de décision » puisqu'avec un prêtre autoritaire (idem pour l'évêque avec ses conseils), les décisions du conseil ne seront suivies daucun effet, sans qu'il y ait un recours possible pour les laïcs.

La notion d'Église universelle semble justifier cet état de fait. Chaque communauté se doit d'être ordonnée à l'Église universelle (donc au pape, chef de cette Église). Néanmoins, l'Église universelle se superpose-t-elle à la somme des Églises particulières catholiques (elle serait alors elle aussi une réalité concrète correspondant peu ou prou à une entité étatique) ou est-elle objet de révélation (et les Églises locales en sont par exemple une incarnation « particulière ») en même temps que réalité eschatologique ? Dans ce cas, le pape serait juste le chef de l'Église de Rome même si celle-ci peut avoir par son histoire et la primauté de Pierre un rôle particulier. C'est toute la question de l'articulation entre primauté et synodalité qui se pose. Ce point soulève aussi la question de l'interprétation des Écritures dans les textes conciliaires (notamment *Lumen Gentium* qui ne prend en compte que la perspective théologique particulière de Luc dans les Actes des Apôtres et qui en fait une norme). D'autre part, il peut apparaître comme un peu agaçant de se voir opposer « la grâce de l'Esprit » censée tout combler et tout résoudre, en lieu et place d'une incarnation de ce même Esprit dans des organisations et des systèmes « justes ». Sur ces points, nous avons été d'accord sur trois chantiers qui attendent l'Église :

- La réforme de la gouvernance
- L'égalité homme-femme
- La formation des prêtres

Sans ce réel et nécessaire « *aggiornamento* » (mot qui apparaît dans les documents ecclésiaux pour le concile), on risque de rester sur un *statu quo*.

2. Relecture de quelques expériences synodales en Église

a. Expériences

- Une expérience de « paroisse autogérée » sur le diocèse d'Orléans (pas de prêtre désigné spécifiquement comme « curé », trois prêtres animant l'eucharistie à tour de rôle) : les laïcs étaient impliqués sur le côté liturgie et vie paroissiale. Il y avait une cohérence entre ce que les laïcs attendaient et les réalisations effectives au sein de la paroisse.
- Une rencontre avec nos frères protestants dans le cadre du synode sur la synodalité : cf. ci-dessus.
- Les repas conviviaux partagés en paroisse : seuls moments où laïcs et prêtres sont ensemble de façon « égalitaire ». Ces temps permettent une continuation de l'eucharistie et impliquent même les pratiquants occasionnels. Cela est aussi un temps d'échange informel sur la vie de la paroisse et permet de faire « remonter » plus facilement les « besoins » ainsi que les « joies ».
- Pour l'un d'entre nous : expérience des « Dimanches autrement » sur le diocèse de Nîmes. Il s'agissait d'un projet national pour « réinventer » (ou ré-enchanter) la catéchèse. Des rencontres intergénérationnelles (enfants, parents et grands-parents) étaient organisées le dimanche, avec des temps de partage et d'échange et un temps de prière conclusif. Ces rencontres commençaient par un grand pique-nique mis en commun après l'eucharistie. Elles avaient le mérite d'être des temps propices aux échanges entre « pratiquants » et personnes en marge ; entre prêtres et laïcs, dans une ambiance détendue. Les rencontres, animées par quelques paroissiens enthousiastes et suffisamment formés, étaient aussi de véritables moments de foi partagée. Le cadre, un grand parc prêté pour l'occasion par une communauté religieuse « ouverte », était aussi un élément favorable. Cette expérience a malheureusement pris fin. Certains paroissiens « réguliers » ont refusé d'être dérangés plus longtemps au propre (trop de bruit dans l'église !) comme au figuré (refus de partager avec des gens à la marge dont les questions franches choquaient). Le jeune prêtre, à l'origine de l'initiative, avait peut-être à peine assez préparé le terrain. Peut-être aussi que l'organisation mensuelle

était un peu lourde (ce prêtre ne savait pas déléguer). Il a aussi été avancé que les enfants ne bénéficiaient pas d'un « savoir » suffisant. Le prêtre a pris peur et la catéchèse classique a donc repris chaque mercredi avec les enfants seulement. Il n'y a pas eu de suite à cette innovation.

- Nous avons aussi tous souligné combien nous apprécions la « synodalité » qui règne au sein de la Faculté de théologie catholique de Strasbourg. Celle-ci s'exprime dans la pluralité de nos professeurs et de leur sensibilité, mais aussi par les relations **parfaitemment égalitaires** qui existent de fait entre laïcs, clercs et religieux en raison d'un statut commun qui est celui d'étudiant. C'est, pour nous, un des rares lieux où existe cette transversalité. D'autre part, le statut privilégié de la Faculté de théologie catholique de Strasbourg, comme entité de l'Université publique, participe au « brassage » et à la diversité des populations en son sein. La proximité avec des facultés scientifiques multiples, mais aussi les Lettres et les Langues, favorise l'interdisciplinarité et le dialogue avec le monde. L'aspect financier est également un point important. En comparaison avec d'autres facultés de théologie (notamment celle de Paris) « privées », avec un pluralisme plus restreint, la Faculté de théologie catholique de Strasbourg favorise aussi une biodiversité sociale et générationnelle, susceptible d'offrir différents visages de l'Église catholique. D'autre part, la part d'étudiants envoyés par des instituts et dont les frais de scolarité sont pris en charge par ces derniers (ne favorisant pas forcément une liberté de penser) est forcément moindre à Strasbourg. Ces conditions « idéales » nous préparent à accomplir ce que nous sommes venus chercher : une connaissance que nous puissions à notre tour transmettre et qui puisse s'inscrire dans nos missions pastorales au sens large (catéchèse, formation des adultes, responsabilités ecclésiales, mais aussi au sein de nos familles respectives), au contact de nos contemporains.

b . Perspectives

Pour répondre à la question des perspectives pour l'Église, il convient, au risque d'un certain schématisation, de considérer deux entités : l'Église institutionnelle stricte et l'Église comme mystère divin dynamique toujours à recevoir et à accueillir. Si les réformes structurelles qui s'imposent actuellement ne sont pas réalisées, il existe un

risque (que pointent déjà certains théologiens comme le jésuite Charles Delhez) pour que la première s'effondre. Mais la deuxième continue d'avancer et est peut-être repérable dans des formes qui s'inscrivent dans la tradition dialogale de l'Église avec le monde et dans sa mission évangélisatrice.

À cet égard, le concept d'« Église liquide » (Arnaud Join-Lambert) est éclairant et peut être une piste pour une plus grande congruence entre Église-institution et Église-mystère. Dans une société, elle aussi liquide (c'est-à-dire où les institutions n'apparaissent plus comme des soubassements inébranlables, suffisamment sûrs ou attractifs et où tout évolue très vite), la paroisse n'est plus le lieu privilégié d'évangélisation. Il y a donc intérêt à développer, à accompagner et à soutenir d'autres « interfaces » en dialogue avec le monde moderne. Ainsi les aumôneries d'établissements scolaires, d'établissements hospitaliers, d'établissements pénitentiaires restent encore de véritables lieux évangéliques, en contact avec les problématiques actuelles et le pluralisme qui caractérise notre société. D'autres initiatives plus nouvelles voient le jour comme les « cafés théo » implantés au cœur des grandes villes dans les quartiers des affaires ou près des universités. Ces différents lieux seront d'autant plus vivants qu'il leur sera laissé suffisamment de marge de manœuvre.

Dans ce même ordre d'idée, deux domaines particulièrement emblématiques ont été investis avec raison par certains chrétiens. Ceux-ci rejoignent leurs contemporains dans leur désir de construire un monde plus juste. Il s'agit de l'écologie et des migrants. Initiés par l'encyclique visionnaire du pape François, *Laudato Si*, des mouvements chrétiens nouveaux ont émergé et ont pris ainsi le problème climatique à bras le corps, impliquant aussi sans doute un changement de paradigme civilisationnel qui s'inscrit finalement dans des caractéristiques évangéliques de partage et de respect du vivant. De la même façon, et là encore sous l'impulsion du pape François, des chrétiens s'occupent et œuvrent pour les droits des migrants aux côtés de leurs contemporains. Ces différents mouvements permettent à l'Église d'avancer dans le xxi^e siècle en étant une lumière possible pour le monde, en réalisant pleinement son essence.

3. Propositions de synodalité

a. Écoute, convivialité et formation

Dans un premier temps et parce que nous sommes une communauté de baptisés, il est nécessaire d'apprendre à s'écouter. Cela implique d'inciter en pratique les personnes en responsabilité, à suivre une formation à l'écoute et à l'animation pour faciliter la parole de ceux qui ont du mal à prendre la parole.

Dans ce même esprit communautaire, il nous est aussi apparu important de favoriser les temps « informels » de convivialité au sein des paroisses : repas réguliers avec un ou deux thèmes à développer, temps festifs...

Dans un deuxième temps, il est nécessaire de favoriser la formation permanente des prêtres et des laïcs : travailler sur la forme, les méthodes d'animation, mais aussi la gestion des ressources humaines et des crises. Il convient également de s'assurer que les prêtres et les laïcs en responsabilité reçoivent une formation théologique solide dans des structures où autant que possible prêtres et laïcs soient ensemble. Enfin, dans ce cadre de la synodalité qui est aussi relecture d'expérience dans l'Esprit et en regard de l'alliance de Dieu avec les hommes (que nous relatent les écritures), le discernement personnel et communautaire n'apparaît pas comme un simple rappel des événements mais comme une démarche spirituelle exigeante nécessitant un minimum de balisage. C'est pourquoi celle-ci nécessite que les accompagnateurs paroissiaux ou diocésains soient suffisamment formés à la démarche de discernement spirituel ou qu'ils n'hésitent pas à faire appel à des personnes (laïcs ou religieux) rôdées et formées à ce genre d'exercice et à sa pratique communautaire.

En dernier point, il serait intéressant de rendre visibles les modalités du ministère du lectorat dont nous n'avons aucun écho à l'échelon local et qui peut aussi permettre de façon assez simple, la participation de laïcs.

b. Au niveau des organismes de décision

Nous avons été d'accord pour ne pas multiplier les comités et conseils afin de ne pas encourager une « caste de fonctionnaires laïcs » présents dans chaque instance

(risque pointé par nos frères protestants). Néanmoins il nous a semblé aussi qu'une plus grande délégation était nécessaire au sein des différents organismes afin de favoriser des projets innovants et d'entériner les décisions des EAP.

Nous retenons un style original de synodalité qui pourrait s'appuyer sur le modèle des « conventions citoyennes ». D'une façon qui reste à définir, l'idéal serait de tirer au sort des fidèles (ou moins fidèles !) soit pour les EAP, soit pour travailler des sujets diocésains sans toutefois recourir au processus lourd et complexe actuellement du synode diocésain. Cela permettrait d'ouvrir les conseils à des personnes d'horizon différent : pratiquants réguliers, occasionnels, catéchumènes, personnes marginalisées par la précarité... il peut aussi être intéressant de procéder par vote pour constituer une EAP.

Enfin, concernant les décisions des différentes instances existant actuellement, il conviendrait que la décision de l'évêque dans ses conseils (ou du prêtre dans une EAP) soit engagée par la position (majoritaire ou unanime) et qu'il puisse être possible pour les laïcs (ou les prêtres/évêque) d'obtenir un recours en cas de refus de ce dernier s'il prend une décision contraire à la position de l'équipe. Le code de droit canonique ne le permet pas actuellement. Il serait bon également que des laïcs rejoignent les conseils presbytéraux quand ce n'est pas le cas, même si l'on peut concevoir qu'ils ne participent pas à la décision sur certains sujets.

Contribution n° 2

Composition du groupe : Luis A-A., Camilo F-A., Marine M., Sébastien V-O.

À travers notre échange lors de la matinée sur la réflexion du Synode sur la synodalité, nous avons pu remarquer, par le biais de nos expériences personnelles dans nos communautés de paroisses respectives, le manque de considération de l'autre. Puisque chacun d'entre nous possède, par le don de l'Esprit Saint, des charismes, des capacités, des dons, qui, par leur diversité témoignent d'une grande richesse, nous avons été attristés de nous rendre compte du manque de lien et de communication entre les fidèles. En effet, la plupart nous venons à la messe, nous échangeons un regard de paix (et non plus un geste, à cause de la crise sanitaire qui nous éloigne toujours davantage), sans forcément connaître son frère ou sa sœur qui se trouve à côté, pour enfin repartir sans avoir vécu de rencontre. Le manque de dialogue et d'attention entraîne sans doute une mise à l'écart de ceux qui sont « marginalisés », or, nous le savons, le Christ vient pour les pauvres, pour les pécheurs, pour tous, sans commettre aucune exclusion.

La question que l'on a pu se poser était de savoir comment pourrions-nous devenir une Église qui va, non seulement par la mission à la rencontre des personnes qui ne sont pas forcément dans l'Église, sans oublier de nous diriger vers les personnes proches qui se trouvent juste autour de nous ?

Alors nous avons pensé à différentes idées : peut-être en mettant en place plus de rassemblements ou encore en faisant des rencontres entre paroisses afin de tisser un lien durable et porteur de fruits au sein des paroisses mais aussi dans la vie respective de chacun. Nous avons remarqué également que c'est dans des moments en collectivité, lors de camp scout ou de bénévolat, qu'un épisode de rencontre se joue et permet de vivre une expérience de vie et aussi de découvrir la diversité de l'Église (avec des personnes faibles, porteuses de handicap, des jeunes ou encore des personnes avec plus d'expérience). C'est par cette proximité, vécue par des paroles ou par une simple présence, qu'un lien peut alors être tissé, car, toutes ces rencontres, dans ces diverses structures et bien d'autres encore, ainsi que tous les dispositifs qui

peuvent être utilisés, permettent et favorisent le dialogue et les interactions entre chaque membre.

Contribution n° 3

Composition du groupe : Bruno K-O., Marie-Christine F., Clément R.

Nous avons relevé que l'Église catholique était de plus en plus anonyme, où l'Eucharistie se célèbre sans communion. Le prêtre peut être vu comme un fonctionnaire, mais nous avons conscience qu'il peut parfois avoir à s'occuper de beaucoup de paroisses. On a du mal à se sentir en communion. Il y a le problème du comportement de certaines personnes, qui ont une place qui peut être hiérarchique, ou seulement une place qu'ils ont depuis plusieurs années. Cela nuit à l'accueil de ceux qui sont en périphéries. Ces dernières sont d'ailleurs assez délaissées. Nous rêvons d'une Église où l'on se sente en communion, où la célébration ne soit pas le seul moment où les chrétiens se croisent. Nous rêvons d'une Église où les chrétiens donnent envie de les rejoindre, où le Christ soit la source de toute joie. Une Église de complémentarité, pas une église pyramidale. Une Église-cercle où l'on regarde Jésus qui est au centre, unis dans l'Esprit Saint et marchant vers le Père d'où vient toute autorité.

Contribution n° 4

Nous nous sommes interrogés sur la question de la sanctification et de l'idéalisation des prêtres. Nous prions pour avoir de saints prêtres, alors que l'on voit que certains pèchent gravement (rapport Sauvé) : cela interroge.

Dans la communauté de religieux, la question de la synodalité crée des tensions, entre enthousiasme et résistance. Certains ont vécu des désillusions : bouleversements sociaux, révolutions... On peut se dire : « On croit que l'on va encore changer les choses, mais en fait... »

L'internationalité et l'aspect intergénérationnel est un signe d'espérance, car c'est le défi de faire unité malgré les différences.

On note la particularité intéressante d'une formation en théologie catholique dans une université publique.

Dans la paroisse et l'aumônerie universitaire on a remarqué :

- la volonté de vivre la synodalité ;
- la découverte, l'envie de connaître ;
- la peur et la réticence de s'engager à cause de l'image que certains ont de l'Église.

Un retour à l'Esprit Saint semble essentiel. Qu'est-ce que l'Esprit veut pour aujourd'hui ? Qu'est-ce qui nous freine dans l'annonce du témoignage ?

La figure du bon berger : c'est lui qui guide le peuple. Il marche devant lui, mais aussi au milieu de lui. Le rôle des autorités n'est pas toujours « descendant », c'est-à-dire de donner des directives ou des impulsions qui doivent être suivies, mais aussi de favoriser et de reconnaître les initiatives que prennent les fidèles, dans un mouvement « ascendant ». Le travail en équipe est fondamental. À quoi cela sert de courir devant, laissant les autres ? Il faut marcher ensemble.

On se pose la question de savoir si l'Église est une monarchie ou une démocratie ? Aucun des deux termes ne convient, car le peuple de Dieu a comme point de référence la foi.

Contribution n° 5

Composition du groupe : Anthony, Marie-Agnès, Mikaël, Samuel.

L'échange commence par Anthony qui demande ce que cela nous évoque la « synodalité » dans notre vie quotidienne. Il évoque sa vie dans la paroisse : il constate par exemple qu'entre les personnes âgées et les jeunes, il y a peu de dialogue intergénérationnel et qu'il y a beaucoup d'individualité. On note que ce point revient assez régulièrement dans les échanges de la journée, car c'est une des caractéristiques particulières de notre époque.

Marie-Agnès prend la parole pour évoquer son parcours au Sénégal. Elle nous raconte que là-bas, les communautés sont plus jeunes et moins vieillissantes et beaucoup de rassemblements sont organisés, comme les JMJ (Journée Mondiale de la Jeunesse), divers Actions Catholiques et encore le Conseil pastoral paroissial. Dans ces lieux de rencontres ecclésiales, elle y a constaté malheureusement qu'il peut y avoir de l'entre-soi, des prises de décisions qui, amenées à leur terme, produisent de la frustration chez certaines personnes faisant partie de ces organisations. Le manque de dialogue et de considération peut être la cause de ces maux.

Marie-Agnès continue en disant une chose positive concernant les paroisses : il y a de plus en plus de laïcs qui exercent des responsabilités dans la paroisse, comme la catéchèse par exemple. Cependant, cela arrive que du coup, les prêtres minimisent leur rôle dans la catéchèse, c'est-à-dire qu'ils délèguent trop cela aux laïcs. Le groupe fait donc le constat que, comme un mouvement de balancier, il peut y avoir un phénomène d'emprise, voire d'appropriation des rôles de chacun, tantôt chez les laïcs tantôt chez les clercs, ce qui est en totale contradiction avec l'enseignement du Magistère sur le sacerdoce commun des baptisés¹.

Anthony nous éclaire davantage sur le même sujet. En effet, il nous raconte la fois où, ayant assisté à une catéchèse dispensée par un laïc, des catéchumènes posent des

¹ CONCILE VATICAN II, *Lumen Gentium*, 10 (voir p. 31).

questions au catéchète. Celui-ci de répondre parfois : « Bah c'est comme ça ». On dénote donc qu'il peut y avoir un manque de formation pédagogique et pastorale chez certains catéchètes. Cela peut produire de la frustration chez certains catéchumènes, qui n'ont pas la réponse à toutes leurs questions. Anthony continue en parlant de la non-participation de catéchumènes et de baptisés à l'Eucharistie dominicale. La cause, selon lui, est que souvent les catéchumènes et baptisés sont seuls et peu, voire pas accompagnés. Le groupe est unanime : aller à la messe en groupe est plus motivant que d'y aller seul, surtout quand on n'y connaît personne. Aller à l'Eucharistie doit être vécu comme un mouvement ecclésial², qui fait référence directe au thème du présent Synode : « Marcher ensemble ».

Le groupe conclue son échange en déclarant que, à notre époque qui est extrêmement individualiste, il est important de se recentrer sur l'essentiel, c'est-à-dire être ensemble, être Église, en pèlerinage vers son Divin fondateur : Jésus-Christ.

Rédigé à Mulhouse, le 25 janvier 2022, en la fête de la conversion de saint Paul.
Corrigé le 27 janvier 2022.

Textes cités :

Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Église *Lumen Gentium*.

10. Le sacerdoce commun

« Le Christ Seigneur, grand prêtre d'entre les hommes (cf. He 5, 1-5) 1-5) a fait du peuple nouveau « un Royaume, des prêtres pour son Dieu et Père » (Ap 1, 6 ; 5, 9-10). Les baptisés, en effet, par la régénération et l'onction du Saint-Esprit, sont consacrés pour être une demeure spirituelle et un sacerdoce saint, de façon à offrir, par toutes les activités du chrétien, autant d'hosties spirituelles, en proclamant les merveilles de celui qui, des ténèbres, les a appelés à son admirable lumière (cf. 1 P 2, 4-10). C'est pourquoi tous les disciples du Christ, persévrant dans la prière et la louange de Dieu (cf. Ac 2, 42-47), doivent s'offrir en victimes vivantes, saintes, agréables à Dieu (cf. Rm 12, 1), porter témoignage du Christ sur toute la surface de la terre, et rendre raison,

² IDEM, *Sacrosanctum Concilium*, 10 (voir p. 31).

sur toute requête, de l'espérance qui est en eux d'une vie éternelle (cf. 1 P 3, 15). Le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce ministériel ou hiérarchique, qui ont entre eux une différence essentielle et non seulement de degré, sont cependant ordonnés l'un à l'autre : l'un et l'autre, en effet, chacun selon son mode propre, participent de l'unique sacerdoce du Christ. Celui qui a reçu le sacerdoce ministériel jouit d'un pouvoir sacré pour former et conduire le peuple sacerdotal, pour faire, dans le rôle du Christ, le sacrifice eucharistique et l'offrir à Dieu au nom du peuple tout entier ; les fidèles eux, de par le sacerdoce royal qui est le leur, concourent à l'offrande de l'Eucharistie et exercent leur sacerdoce par la réception des sacrements, la prière et l'action de grâces, le témoignage d'une vie sainte, leur renoncement et leur charité effective. »

Concile Vatican II, Constitution sur la sainte liturgie *Sacrosanctum Concilium*.

10. La liturgie, sommet et source de la vie de l'Église

« Toutefois, la liturgie est le sommet vers lequel tend l'action de l'Église, et en même temps la source d'où découle toute sa vertu. Car les labeurs apostoliques visent à ce que tous, devenus enfants de Dieu par la foi et le baptême, se rassemblent, louent Dieu au milieu de l'Église, participant au sacrifice et mangent la Cène du Seigneur. En retour, la liturgie elle-même pousse les fidèles rassasiés des « mystères de la Pâque » à n'avoir plus « qu'un seul cœur dans la piété » ; elle prie pour « qu'ils gardent dans leur vie ce qu'ils ont saisi par la foi » ; et le renouvellement dans l'Eucharistie de l'alliance du Seigneur avec les hommes attire et enflamme les fidèles à la charité pressante du Christ. C'est donc de la liturgie, et principalement de l'Eucharistie, comme d'une source, que la grâce découle en nous et qu'on obtient avec le maximum d'efficacité cette sanctification des hommes, et cette glorification de Dieu dans le Christ, que recherchent, comme leur fin, toutes les autres œuvres de l'Église. »

Contribution n° 6

Composition du groupe : 9 étudiants de LS1-LS2-LS3 (diocèses de Bordeaux, Belley-Ars, Versailles et Valence, Nantes, Fréjus-Toulon, Lyon, Arras, Paris) en enseignement à distance pour la licence de théologie catholique : Valérie H (animatrice), Gisele G., Jacques R., Nancy D., Aurélie R., Blandine P., Michel C., Danielle D., Marie A.

Réunions : 23 et 26 janvier et 6 février

1. Synthèse de propositions pour le synode

1. Favoriser la cellule familiale et les petites fraternités comme « unité pastorale » de référence, chargée de veiller à la charité et la fraternité du quotidien.
2. Penser la professionnalisation de l'ensemble de l'Église : dans tous les domaines (ressources humaines, écoute, économat, liturgie, résolution de conflits... L'Église a à se donner les moyens de la mission, valorisant la complémentarité entre laïcs et ministres ordonnés. La question de la compétence est un enjeu missionnaire majeur.
3. Une formation spécifique à l'écoute semble être une priorité pour tous les acteurs de la vie ecclésiale, idéalement au sein de formations faites ensemble, prêtres et laïcs.
4. Imaginer la place de la femme dans l'Église sous l'angle de la confiance et de la complémentarité. Les temps de formation communs permettent de mieux se connaître et de faciliter la juste place de chacun, selon les contextes et non de manière arbitraire.
5. Repenser la structure institutionnelle des Équipes d'Animation Paroissiale (EAP) avec des missions définies et délimitées dans le temps, qui répondent à des critères de compétence et non d'appétences particulières.

2. Lecture de texte : Actes 15

Nancy : « la foi purifie les cœurs »

Jacques : double conflit, l'un tranché (l'application de la loi juive s'applique-t-elle aux païens ?) ; l'autre conflit (Paul et Marc) ne montre pas de résolution et les deux partent chacun dans une direction différente. Malgré des positions très divergentes, il semble néanmoins possible d'adopter des postures communes.

Gisele : les apôtres de Jésus avaient visiblement aussi besoin de discernement, malgré le fait de l'avoir côtoyé. Comment les communautés chrétiennes faisaient pour accueillir les convertis ? Les disputes sont fort présentes, comme pour nous aujourd'hui, et elles sont utiles. Exemple en paroisse : on se présente à son voisin en disant son prénom.

Mitch : v. 10-11 dualité d'ancien système/nouveaux convertis. On n'impose pas à d'autres ce qu'on n'a soi-même pas pu supporter. V. 16-18 Dieu reconstruit perpétuellement, c'est aussi sa promesse.

Danielle : v. 8-9. L'Esprit Saint s'adresse à tous, il est offert aussi aux nations païennes. V. 19 : ne pas accumuler les obstacles envers les païens : faire preuve de souplesse et de bienveillance.

Valérie : multiplicité des intervenants : Paul et Barnabé, Pierre, Siméon, Jacques, Bartabas, Silas... Cela rend le texte très vivant et chacun à sa place, y compris les « anciens ». Les envoyés sont appelés prophètes. La joie est mentionnée deux fois dans le texte. Le silence a aussi une place (v. 12) (la dimension d'écoute).

Blandine : le silence permet l'écoute des uns et des autres, c'est le moment de basculement qui permet l'action. N'ayons pas peur d'écouter, d'entendre toutes les questions, même si c'est pour répondre par un silence, sans forcément réagir.

Aurélie : le silence représente la présence de Dieu. La finalité du salut donne des moyens : l'envoi en mission, la mission, le témoignage... Au-delà des divergences de vues. Grande force de l'accueil sans conditions, personnalisé selon nos moyens et nos capacités.

Marie : v. 3 : l'Église se donne les moyens de ses ambitions en « pourvoyant au voyage ». La dernière dispute, même si elle ne donne pas d'issue, permet cependant aux disciples de partir deux par deux.

3. Questions proposées

- L'écoute : esprit et cœur ouverts. Vers qui notre Église marque-t-elle un manque d'écoute ? Avons-nous le sentiment que nous ne sommes pas écoutés, nous ou d'autres ? Qui est écouté et qui ne l'est pas ?
- Au sein de nos communautés, peut-on vraiment développer un style de communication libre et authentique ? Peut-on parler librement ?
- Comment encourageons-nous la participation active de tous à la liturgie et à l'exercice de la fonction de sanctification ?
- De quelle manière chaque baptisé est-il amené à être acteur de la mission ?
- Avons-nous des lieux et des modalités de dialogue dans l'Église (résolution de conflits)
- Comment est exercée l'autorité au sein de notre Église ? Comment sont encouragés les ministères laïcs et la prise de responsabilité par les fidèles ?

3^e rencontre 6 février 2022

Jacques (St Germain-en-Laye + Drôme)

Questions transversales en trois points :

- Expérience d'un certain cloisonnement dans le gouvernement de mon église locale. Paroisse très active et jeune mais toute une série de sujets semble relever uniquement du curé, sans impliquer les fidèles. Par ailleurs, une revendication assez virulente d'un petit groupe se fait jour pour « obtenir » une messe célébrée selon la forme extraordinaire. Dans la communication demeurent non-dits et sous-entendus qu'il faudrait dévoiler en impliquant l'ensemble des fidèles.

- La place des femmes semble encore problématique, en exemple : le service de l'autel *vs.* les « servantes de l'assemblée ». Les femmes demeurent dans des rôles subalternes, à l'inverse des églises anglicanes visitées en Irlande. On souffre encore de cette relégation des femmes.

- La place des laïcs : même promue par le pape François, on constate que le prêtre et l'évêque restent en surplomb, notamment pour les évêques souvent juge et partie.

Apport : le cours de droit canon permet de rétablir la primauté du droit civil.

Gisele

- Manque de fraternité : les personnes ne se connaissent pas. Initiative en paroisse : les personnes se saluent, se présentent. Les fraternités de proximité semblent aussi une solution.

- Il faudrait peut-être renforcer la culture théologique (et notamment biblique) des prêtres. La prêtrise des femmes n'est pas forcément une priorité mais il faudrait mettre des femmes dans les instances de direction de l'Église.

- Q4 : imaginer des ateliers pratiques et missionnaires et pas seulement une réflexion intellectuelle (mission, proximité de rue, fraternités, évangélisation), qui pourraient être directement gérés par des laïcs.

Nancy

- Ma paroisse réunit 48 clochers pour un prêtre et un vicaire, tous deux africains. J'appartiens à l'EAP et à la pastorale du Tourisme, le reste des services paroissiaux étant d'un fonctionnement assez opaque, sans qu'on soit vraiment au courant de ce qui s'y passe, à l'exception d'un groupe bible assez ouvert. Le Covid a bien sûr plongé une partie de ces activités en sommeil. Je suis la « paroissienne du dimanche », qui n'est pas interpellée, pas sollicitée à l'exception d'une lecture de temps en temps. Très peu d'enfants sont présents donc deux personnes pour servir : un père et son fils. Pas d'idée arrêtée sur l'ordination des femmes, à l'exception d'une expérience dans une église anglicane. On parle beaucoup de Marie-Madeleine depuis des années, sans

qu'on sache vraiment si elle peut être une figure d'une femme ordonnée, est-ce une préparation des esprits à une ouverture magistérielle ?

- J'aspire à plus de convivialité, à des amitiés comme celles nouées lors des pèlerinages par exemple.

Apport : Gisele propose de maintenir les échanges entre étudiants, au-delà du groupe synode.

Aurélie

Dans un petit îlot (pays de Gex, petites communes de 8-12 habitants) avec des échanges intenses avec la Suisse très proche. Les propositions sont multiples, avec des laïcs très impliqués, avec des communautés en soutien des prêtres pour certains services paroissiaux. Bergère d'alliance du Verbe de Vie. Tous les âges sont représentés dans les groupes et également dans les instances, en travaillant notamment sous la direction d'un *coach* (groupe vision). Les servants de messe (mixtes) sont très nombreux. Malgré ce dynamisme, l'Église a quand même un problème avec l'écoute et l'accueil.

L'écoute est un don personnel, qui n'est pas donné à tous, notamment aux prêtres. L'écoute pourrait passer par la formation, notamment pour les prêtres. Avec le nombre de clochers, les prêtres devraient être gardiens de la vie spirituelle et donc se former à l'écoute. La collégialité des prêtres (au moins par 2 ou 3) permet de répartir les différents charismes et permet un meilleur accueil. La collégialité entre clercs et laïcs est également une évidence, même si c'est à développer.

La mission dans la paroisse, sous toutes ses formes, prêtres et laïcs de tous âges ensemble. Des groupes fraternels, des repas, des groupes de *lectio divina*, des formations, des parcours Alpha, des groupes de prière des mères... Qui permettent de regrouper toutes sortes de personnes dans l'Église et à son seuil. Tous ces groupes sont lieux de mission. Les prêtres doivent se former aujourd'hui à être des chefs d'entreprise. On a encore du boulot pour accueillir ceux qui sont loin ou seuls dans l'Église ; les initiatives tentées pour le moment n'ont pas été très concluantes. L'Église

pourrait davantage s'inspirer de la société civile pour l'écoute, les sciences humaines, même le *management*...

Danielle

La liturgie n'est pas seulement la célébration du culte, elle recouvre également l'annonce de l'Évangile et la charité en acte. En paroisse de 8 clochers de zone rurale, avec une équipe liturgique pour chaque communauté. L'accueil est difficile, l'intégration a été très rude, les personnes étaient excessivement fermées. Au sein de l'équipe liturgique à laquelle j'appartiens : encourager le partage et l'approfondissement de la Parole dominicale. Sensibiliser à la proclamation de la Parole, présence divine parmi l'assemblée, doit être pour favoriser l'accueil et la prière. Dans la pastorale de la santé, la Parole a aussi un rôle important, notamment dans la distribution du Corps du Christ aux personnes malades ou âgées : les visiteurs sont invités à un commentaire de l'Évangile après sa lecture.

Le curé, après concertation des fidèles des différents clochers a favorisé la mise en place de messes « missionnaires » hebdomadaires (ce qui ne s'est pas fait sans tension). Chacun peut s'y proposer pour un « rôle » durant la messe : accueil, lectures, procession des offrandes, distribution de la communion...

Les ministères du lectorat et de l'acolytate ne sont pas encore assez valorisés, malgré la demande du pape François ; il n'est pas encore envisageable que les laïcs prêchent lors de la messe du dimanche. Lorsque les laïcs sont compétents, ils pourraient jouer un plus grand rôle, notamment dans ces ministères.

- Concernant l'autorité, on sent bien que les choses ne sont pas encore fluides. Pour la démarche synodale, il y a eu la proposition d'une assemblée paroissiale sur une demi-journée, mais la démarche est maintenant uniquement portée par une équipe dont les membres ont été choisis par l'EAP et le curé.

L'observation du fonctionnement des EAL (Équipe d'animation locale) a fait l'objet d'un devoir de théologie pratique en LS2. J'y avais fait le diagnostic de leur fonctionnement et proposé des pistes de renouvellement : dépasser le niveau organisationnel pour en faire des lieux de croissance spirituelle pour leurs membres

qui ne manquerait pas de rejaillir sur l'ensemble de la communauté J'ai présenté l'ensemble à l'EAP en septembre et il n'y n'a pas eu de suite. Je ne suis pas déçue, j'avais précisé que l'Esprit Saint se chargerait de nous signifier s'il devait y avoir une suite.

Mitch

En cheminement vers le diaconat/aumônerie dans sa profession (police). A connu plusieurs phases dans sa paroisse : à certains moments les laïcs étaient très investis, mais aujourd'hui le curé gère tout de manière verticale. Jusque Vatican II, les rôles de chantres et lecteurs étaient les plus importants, ce qui permettait que les laïcs soient impliqués. Pour que chacun trouve sa mission, il faut avoir confiance dans l'avenir, même si c'est l'inconnu. Il faudrait casser le carcan du cléricalisme, avec notamment le célibat des prêtres, qui semble une ineptie. Dans la société civile, l'heure est à la parité, cela semble trop déconnecté de demeurer dans des schémas anciens. Pour générer plus de vocations à la vie chrétienne, il faudrait repenser un peu le « métier » de prêtre. Le témoignage des laïcs, agrégé à celui des prêtres, peut permettre d'évangéliser pour demain. On est trop tributaire aujourd'hui de la personnalité du prêtre et cela déséquilibre la vie des paroisses. Peut-on penser un avenir des paroisses en complément de la messe du dimanche ? Quand on est en prise (professionnelle) avec les personnes blessées, on rencontre le Christ dans chaque personne. Rien ne semble perdu mais il faut se préparer à une révolution de l'Évangile.

Apport : les diacres jouent un rôle essentiel, notamment dans la vie caritative.

Blandine

Expérience étatsunienne et argentine, avec un frère prêtre diocésain. L'écoute, le dialogue ont été des expériences plutôt contradictoires à ce qui a été dit, marqués par les questions d'abus de pouvoir notamment au sein d'une communauté religieuse. J'ai été écoutée par beaucoup de personnes, notamment par des évêques ; alors qu'une amie sortie de la même communauté il y a six ans n'avait été écoutée par personne. Aujourd'hui, si l'on est victime, on a des chances d'être écouté, peut-être en raison des enjeux judiciaires : certains écoutent parce qu'il le faut, d'autres écoutent par amour véritable, en vue d'une reconstruction de la vie humaine. Je ne peux pas dire que

l'Église n'écoute pas : certaines personnes savent écouter, d'autre pas. Mon évêque a peut-être fait une formation, en tout cas il sait écouter (Valence). L'expérience de l'écoute est donc très positive car si nous avons à nous exprimer contre l'Église, les évêques ont aussi des choses à dire contre les laïcs. Sommes-nous prêts aussi à les écouter ? Nous ne nous sentons pas forcément écoutés en tant que laïcs mais prenons-nous en compte le besoin d'expression des prêtres et des évêques ? En me présentant comme étrangère, je peux aussi me présenter « en terrain neutre », c'est un prétexte aux rencontres. Je prends maintenant l'initiative de rencontrer un maximum de personnes, et notamment des prêtres. Ma situation particulière (étrangère, ancienne religieuse, victime...) m'affranchit de toute appréhension pour aller à la rencontre des divers ministres.

Par rapport à la mission, ma question est davantage de discerner la mission à l'intérieur de l'Église et non dans sa dimension institutionnelle. Qu'est-ce que l'Église réellement ? Les prêtres ? Les laïcs ? Les deux ensembles ? Je pense que la mission m'est plus facile hors structure, dans des initiatives prises par des laïcs, sans forcément attendre la bénédiction du prêtre, mais si on peut l'en informer. Il ne faut pas forcément une lettre de mission pour organiser un café entre voisins ou une rencontre amicale : parfois, nous créons nous-même un cléricalisme imaginaire.

Ce que j'attends de l'Église, en général, c'est du professionnalisme : écoute, finances, ressources humaines, éducation affective et sexuelle... Il est bon que l'évêque laisse la place à des laïcs pour enseigner. Les laïcs sont parfois formés à toutes sortes de domaines, pourquoi se priver de leur compétence ?

Valérie

L'écoute : certains sont plus écoutés que d'autres, notamment les hommes. Les enfants, les personnes âgées, les « pas beaux » sont ignorés, il faut généralement avoir un pedigree pour être écouté. De plus, on peut être écouté sans être entendu. Il faut une parole « convenable » dont on se demande quels en sont les critères : la forme prime sur le fond, au détriment du message.

La liturgie est en ce moment le lieu d'affrontement en France, comme lieu d'une mise en scène des deux côtés des tendances : soit le prêtre-vedette, soit une liturgie

confisquée par des équipes au détriment d'autres personnes. On leur abandonne l'animation, souvent par confort. Il faudrait vraiment mettre à plat ce sujet et travailler à une formation des lecteurs, notamment.

Mon désir missionnaire, c'est être là où je peux aller rejoindre le Christ. L'Emmanuel a tendance à calquer des formations toutes faites, inadaptées au multiculturalisme de certaines communautés. Appel particulier à prendre soin des personnes vers qui on ne se retourne pas.

La parole disruptive n'est que très peu reçue. Cela renforce les abus de pouvoir, y compris entre les laïcs. Cas d'un abus de pouvoir de la part d'un diacre, ce qui disqualifie d'office toute velléité d'engagement. Ce qui demeure difficile c'est de faire reconnaître l'abus de pouvoir auprès des autres chrétiens ; la technique des petits pas semble la bonne, avec un accompagnement important.

Dans Actes 15, tous les rôles sont successifs, tous au service de la résolution d'un problème. On ose car on n'a pas peur, on ose se donner des moyens.

Trois points à souligner : l'Esprit Saint (qui n'est pas une figure de style). Le travail collectif, qui se voile la face par peur du conflit. Les laïcs et souvent les plus jeunes sont très souvent utilisés comme des faire-valoir, notamment au détriment des personnes plus âgées. Les brebis sont sans berger, le berger a peur, il a démissionné, on n'ose pas la rencontre.

Marie

L'écoute, c'est d'abord savoir se taire. Un des aspects du manque d'écoute concerne le domaine de la formation : au lieu de rassembler et d'identifier, il juge et condamne. Toutes les différences ne sont pas « entendues », un peu comme dans la société civile : à certains endroits, on écoutera les minorités sexuelles mais pas les divorcés-remariés, à d'autres les partisans d'une écologie intégrale mais pas les personnes du secours catholique, ailleurs encore on entendra les tenants d'une liturgie développée mais pas ceux qui apportent assistance aux exilés.

Cette question peut/doit être mise en relation avec les Q4 et 5 : le dialogue n'est pas seulement le fruit d'une volonté, il est également technique et s'apprend. Par ailleurs,

la relation entre ministres ordonnés et laïcs est encore très fragile et surtout disparate, elle est à construire.

L'Église semble inaudible en ne pratiquant pas la charité ordonnée par sa foi ; il ne s'agit pas de claironner partout que l'on écoute, il faut encore le mettre en pratique, même avec ceux dont la pensée et les paroles nous dérangent le plus fortement. Néanmoins, il semble qu'il soit difficile d'écouter sans hiérarchiser pour que le fruit de l'écoute soit objectivable. Il convient alors de penser différents types de lieux, modalités et pourquoi pas certifications pour que chaque membre du Corps puisse être nommé comme baptisé, au service d'une communauté. Servir n'est pas qu'un mouvement du cœur, c'est aussi une discipline qui comprend conversion, formation et service.

B. Contributions collectives venant d'étudiants en distanciel animant des groupes extérieurs (non-étudiants en théologie)

Contribution n° 7

Animateur du groupe : Simon B.

La discussion sur la synodalité a eu lieu lors d'une soirée entre amis. Nous avons commencé par faire la cuisine ensemble. Nous avons ensuite prié avec les enfants à l'aide de la parole de Dieu (Lc 24). Une fois les enfants couchés nous avons regardé la vidéo sur l'approche historique et conceptuelle effectuée par Père Vallin. Ensuite l'animateur de la réunion a présenté une synthèse de la présentation de Sr Nathalie Becquart. Voici les deux temps de partage qui ont suivi. Le manque de temps ne nous a pas permis d'aborder le dernier point d'échange prospectif sur les points à confirmer et changements à envisager poussés par l'Esprit Saint.

1. Discussion à la suite des présentations sur la synodalité

Personne 1 : a souligné 3-4 points importants qui émanent de la vidéo du Père Vallin : la place des femmes, le rapport hiérarchique, la responsabilité partagée. Selon elle il y a beaucoup d'enjeux sur ces thématiques. Aussi, la notion du rapport au politique suscite de l'intérêt. Au sujet du rapport entre l'Église et le monde, dans la vie de tous les jours, une bonne chose qu'il y ait une juste séparation. On en sort mais qu'est-ce qu'on construit derrière ?

Personne 2 : fait part d'un témoignage qui entre en résonance avec les enseignements sur la synodalité : 5 clochers dans ma paroisse qui auparavant étaient séparés ; on se rapproche de plus en plus depuis quelques temps. Depuis un mois, un gros changement est mis en place : la diminution du nombre de messes. Pour mettre

ça en place la paroisse a proposé une assemblée paroissiale. Durant cette soirée nous avons réfléchi sur rapport de la CIASE puis en deuxième partie la nouvelle organisation avec en filigrane la question suivante : comment aller de l'avant et que chacun trouve sa place ?

Au sujet de la démarche synodale, il est intéressant de se dire qu'on vit quelque chose d'historique ! Nous sommes invités à nous prononcer sur notre Église. Nous pouvons voir ce changement comme le passage d'un système pouvant entretenir une forme de cléricalisme à 100 % de parole ouverte ! Évidemment une part de vérité vient de tous pour autant cela interroge sur le fait qu'à trop vouloir prioriser la parole des laïcs, certains clercs peuvent trop s'effacer d'eux-mêmes ou par l'action de laïcs. Cette personne formule le fait qu'elle est attachée à une hiérarchie dans un sens de respect à maintenir du prêtre du fait de sa formation et le sacrement de son ordination.

Deux exemples suivent en lien avec sa paroisse :

- Exemple 1 : Depuis plusieurs dimanches, un prêtre de la paroisse concèlbre mais s'assoit dans l'assemblée ! A la consécration, il s'est une fois approché de l'autel mais une autre fois non ! Cela interroge car le prêtre n'est pas un laïc comme un autre.
- Exemple 2 : L'usage d'un titre conféré aux prêtres et le vouvoiement. Impensable de faire autrement dans mon éducation. Faire honneur à ce titre est une marque de respect. De la même façon qu'un médecin...

Personne 3 : Le sacerdoce « en plus » : pas la même place, la même parole que les laïcs. Pose question quand les laïcs dans certaines paroisses prennent toute la place ! Au sujet des attributs donnés aux prêtres, perturbant aussi le tutoiement.

Personne 4 : La présence du prêtre dans l'assemblée laisse en effet perplexe.

Le fait d'écartier le titre et le vouvoiement est une manière concrète de faire le lien, de casser la hiérarchie traditionnelle de l'Église. Pour autant, ces titres sont aussi des manières de respecter la fonction des clercs. Ceux que je tutoie c'est en tant qu'ami. Je me sens moins loin de tout ce qui se passe en haut lieu de la structure pyramidale de l'Église. Le fait d'être ami me permet d'être plus libre et plus moi-même si j'ai des

questions concrètes sur l'Église à poser. « En tant qu'enfant, la distance avec le curé m'empêchait d'avoir des discussions profondes. Seuls mes parents répondaient à mes interrogations ». Selon cette personne, la synodalité facilitera cet échange pour être acteur de l'Église.

Personne 5 : Rejoint la question de titre et d'identité des clercs. En se fondant dans une société égalitariste on nie l'identité propre, profonde de chacun. Cela éclaire le rapport entre prêtres et laïcs. Le prêtre est signe du Christ parmi nous, c'est faire défaut à ce qu'il est que de renier cela. Les laïcs ont tendance à enfermer souvent les prêtres dans une image qui leur serait assignée. Par exemple, cela a contribué à l'isolement humain de la personne, dérivant vers des abus du fait de cette mise sur piédestal. Il convient de travailler vraiment le fait que les prêtres sont des baptisés comme tout un chacun mais que par leur sacrement d'ordination, le don de leur vie et la grâce du sacrement, ils soient le signe de Dieu parmi le monde de façon permanente. Même si humainement on a une proximité, il faut être conscient de cette distance par le sacrement. Par expérience de proximité avec des clercs, l'amitié et la fraternité n'atteint pas la qualité de la relation spirituelle à leur ministère exercé.

Cette personne souligne des préconceptions dans les paroisses qui posent question : que des laïcs forment des prêtres peut choquer ! Des prêtres ne sont pas fait pour des études, cela n'enlève en rien la grâce de leur sacrement.

2. Partage d'expériences

Du fait de la subjectivité de cette partie, nous conserverons dans la restitution l'usage de la première personne « je ».

*Personne 3 : dans le cadre d'une préparation d'animation liturgique d'un mariage : les fiancés veulent l'Alléluia de Léonard Cohen. Je vérifie les paroles (adultère de David avec Bethsabée). Je leur ai dit par l'intermédiaire des parents mon interrogation. Finalement les mariés avaient un ami qui pouvait le chanter. Le jour J, au moment de voir avec le prêtre le déroulement de la messe, celui-ci donnait l'impression qu'il se fichait de diverses questions liturgiques. J'ai eu l'impression

qu'une partie de la messe manquait au moment de la consécration ce qui m'a beaucoup gênée. Il y a eu à mon sens un réel problème d'autorité du prêtre.

*Personne 6 : partage d'expérience synodale qui a duré 15 ans : les 15 années dans le scoutisme. J'ai senti une notion d'avancer ensemble ! D'avoir grandi tiré par les aînés, formé à ce que fait la foi dans vie de tous les jours. J'ai reçu le modèle des cheftaines, vécu les sacrements... Plus je grandissais plus je vivais la joie de transmettre. Le travail en équipe avec cheftaines et aumônier était vraiment synodal. Ex : prêtre s'adressant à la cheftaine : « Ça c'est ton rôle ! Moi je ne sais pas parler à des jeunes filles de 8 ans ». Pour annoncer le Christ certaines personnes sont atteignables par les paroles de laïcs et d'autres par celles des prêtres.

Concernant le tutoiement et vouvoiement c'est propre à chaque expérience, éducation. En tant que LEME ma mission m'a permis d'expérimenter une autre relation. La hiérarchie est respectée. Exemple du monde : oui j'obéis à la prescription du médecin mais il ne fera pas sans moi, ma présence est nécessaire pour lui.

Je n'ai pas l'impression d'avoir vécu une histoire différente d'une réalité synodale. J'ai toujours vécu dans l'Église le « nous » du peuple de Dieu !

*Personne 2 : inédit qu'aujourd'hui on laisse la parole à ce point-là aux laïcs.

Une expérience de synodalité : expérience d'évangélisation aux JMJ de Sydney avec une fraternité. On a été lâché dans divers quartiers pour de l'évangélisation de rue. Frappé par le topo d'un des frères avant de nous envoyer en mission : « Vous êtes tous flippés c'est normal. Votre rôle n'est pas d'avoir tant d'inscrits mais seulement d'échanger avec des gens, les écouter et éventuellement un pourquoi pas ? ». On a un rôle en tant que laïc ! Témoigner de la présence du Christ n'est pas uniquement le rôle des prêtres. Ce témoignage peut même être facile du fait de l'absence de signes distinctifs. Une belle mission que de témoigner du Christ. Un point important tout de même : on pouvait en fonction de la profondeur de la discussion, amener la personne à discuter avec un prêtre. Cette possibilité nous rendait plus libres.

*Personne 4 : En posant les mêmes questions à divers prêtres, je me suis rendu compte que les points de vue divergeaient. Exemple dans le rapport à la liturgie. Les prêtres restent des hommes avec leur propre expérience, leur propre caractère.

L'évangélisation de rue : arrivé une fois, en fait il n'y a pas besoin d'avoir reçu le sacrement de l'ordination pour proclamer la bonne nouvelle, même si ça fait flipper...

L'expérience des pèlerinages, accompagnés de clercs, est une expérience de synodalité du fait de cette idée de marcher ensemble, occasion de discuter avec d'autres sur le sens du pèlerinage et notre foi. Ex : Mont Saint Michel dans le même bain ! Ou le pélé en terre sainte avec le canal d'Ézéchias : tous aveugles de la même manière et à compter sur les autres pour avancer.

*Personne 1 : Expérience douloureuse : Est-ce qu'un topo fait par un prêtre a plus de valeur que celui d'un religieux(se)... Différence homme femme, pourquoi ? Pourquoi y a-t-il une prise en charge de formation des prêtres et non pour les religieuses... Quelle place des femmes ? le prêtre a donné sa vie mais accorde-t-on la même importance à une femme qui a donné sa vie pour l'Église ?

Question difficile en fin d'étude que je me suis posée : si j'étais un homme je serai rentrée au séminaire. Autre solution en tant que femme : que je m'extraie d'une certaine manière du monde. Le problème de la hiérarchisation m'a éprouvée. Ayant vécu les pouvoirs des abus spirituels, des questions à se poser il faut vraiment faire attention aux dérives ! Alerter quand il le faut...

Expérience positive : l'aumônerie a été pour moi une expérience très positive de synodalité ! Beau de voir que l'équipe d'aumôniers fait confiance aux rôles de chacun. Parfois en tant qu'étudiant il est plus simple d'aller voir l'étudiante comme toi plutôt que l'équipe d'aumônerie. La mission d'accueil à l'aumônerie est un bel exemple de synodalité.

*Personne 5 : Question de l'autorité dans synodalité à la différence de la démocratie : on fait confiance à l'autorité pour trancher après avoir entendu. Si les fidèles vont dans la même trajectoire, pas de raison que l'autorité fasse autre chose. L'autorité c'est quelqu'un qui aide les autres à grandir. Je vois divers visages qui pour

moi ont fait autorité (prêtres, aînés dans la foi...). Le point commun est cette forme d'autorité naturelle car juste, désintéressée, dans le don pour le bien commun. Une relation au Seigneur forte et pas qui se disait toute puissante, une autorité chaste : qui ne veut pas capter les autres à soi. Une autorité remplie d'un amour oblatif.

Variété à l'aumônerie des étudiants selon leur parcours. Une belle expérience de synodalité que de s'écouter. La parole d'accompagnateur faisait autorité sans s'imposer. Question pour nous : comment mettre cela en place concrètement en tant que parent.

3. En résumé

En résumé, la démarche synodale est officiellement lancée ce qui responsabilise toute l'Église à se rendre acteur pour édifier l'Église, le monde présent et de demain. Cependant, la synodalité est pleinement présente dans l'Église depuis longtemps. Il y a un risque à pousser l'interprétation de la synodalité à son extrême. Il convient de respecter le charisme de chacun, notamment ceux des clercs : même s'ils ont reçu comme tout membre de l'Église le baptême, la grâce de leur consécration doit être prise en compte. Il s'agit donc de ne pas céder à un égalitarisme social du monde ambiant mais de tenir compte d'un rapport juste entre l'autorité cléricale et les laïcs. Des sujets interrogent : le rapport de prêtres à la liturgie, la crédibilité de l'apostolat féminin, le rapport à l'autorité ecclésiastique.

Contribution n° 8

Relecture d'expériences : être compagnon de route
Composition du groupe : coopérateurs de la pastorale des familles de la zone
de Saverne (Séverine W., Nicolas K., Patrick V., Père Michel M., Sophie F.,
Françoise R.)

1. Notre expérience

La synodalité dans la préparation aux sacrements de l'initiation chrétienne.
Présentation de notre expérience :

➤ Rencontre

En mini-camp, nous accueillons des enfants en parcours de 1^{er} pardon et 1^{ère} communion et hors parcours, pour des temps de partage de la Parole, d'expérimentation et de prières sur des journées entières, parfois aussi des nuitées ; ils sont encadrés par des jeunes animateurs en profession de foi et confirmation et/ou hors parcours, épaulés par des grands jeunes post confirmands et des adultes.

Nous accueillons des témoins privilégiés : diacres, religieux (ses) et nous sommes accompagnés par un prêtre.

➤ Écoute

L'écoute est indispensable à l'accueil de l'enfant dans toutes ses dimensions et fragilités. Le fait de vivre trois jours ensemble crée un climat de confiance et d'harmonie qui permet à tous les participants de se dire, de partager leur vie, voire de poser quelque chose de plus lourd si besoin, dans un cadre sécurisé. L'attention à l'écoute est fondamentale dans ce genre de projets.

➤ Discernement et relectures

Durant la journée, les enfants relisent leur vie en « Frat' » (temps de partage en petite équipe)

La relecture quotidienne en fin de journée en équipe avec les encadrants quel que soit leur âge, puis en fin de camp permet de faire un bilan plus

approfondi. Au sein de l'équipe, nous avons une coopératrice en formation de supervision pastorale qui fait vivre un temps d'écoute à l'ensemble du groupe ou en individuel selon les besoins. Une réunion de travail est toujours prévue, à cet effet, avec les coopérateurs, pour réaliser un bilan professionnel beaucoup plus approfondi avec le superviseur.

Ces moments de relecture et de remise en question sont très enrichissants, combien laborieux et très formateurs. Ils permettent la consolidation et la cohésion du groupe.

Qui marche ensemble ?

Les mini-camps sont transversaux : ils concernent toutes les générations (enfants, jeunes, jeunes pro, adultes, seniors) et tous types d'intervenants (laïcs, diacres, religieux (ses) coopérateurs et prêtres/curés...).

Même avec les plus éloignés ?

Certains parents, certains enfants, ou certains animateurs sont parfois très loin de la réalité d'Église. Cependant, au travers de ce projet, nous arrivons à les faire participer et leur permettons de témoigner de leur vie.

Appelés à grandir ensemble

En donnant à chacun et à chacune sa place dans l'Église en fonction de ses talents et de ses dons, ses qualités et ses limites (ex : conteurs, musiciens, artistes, cuisiniers...), en donnant confiance et en développant l'autonomie des participants, même les plus jeunes, on parvient à avancer tous ensemble et à faire Église.

Quels groupes sont pour le moment laissés en marge ?

Les mouvements d'Église, les migrants et l'inter-religieux.

2. Nos rêves, nos désirs, nos attentes, nos besoins...

Communion : pour le moment, le projet est monté par les coopérateurs, nous aimerais partager les phases d'organisation structurelle et de relectures avec les

autres participants, laïcs et prêtres, jeunes et adultes, et pas seulement la phase de réalisation, comme c'est déjà le cas lors de la préparation de la journée KT pour les jeunes en parcours de profession de foi et confirmation.

Participation : chacun est invité à se sentir Acteur dans l'Église. Notre souhait : une Église en mouvement, accueillante, ouverte, où chacun trouve sa place.

Mission : La transmission de la foi n'est pas une affaire de spécialistes mais de tout baptisé ! Avoir à témoigner de sa foi amène chacun à se questionner et engendre des besoins nouveaux tels que Saveurs d'évangile, catéchuménat, stages KT, week-end ressourcement, parcours Alpha adultes et Alpha jeunes, Mouv'Paroisses ...

Contribution n° 9

1. Ce que nous avons partagé de significatif – Ce qui nous a interpellés...

- Comment mettre l'Évangile au cœur, et pas l'Église institutionnelle, comment travailler à notre manière de le dire et de le faire ?
- Comment vivre en fraternités collectives ? Comment mettre la pratique de petits groupes de prière en communauté de paroisse au centre des messes ?
- Comment faire pour qu'il y ait plus d'horizontalité dans l'Église ? Et que les femmes soient plus représentées au niveau de la gouvernance ?
- Comment faire remonter nos idées, nos blessures, nos questions en tant que laïcs aux prêtres ?

2. Ce que nous percevons comme avancées à vivre sous l'action de l'Esprit – Nos rêves, nos désirs, nos attentes...

- La parole doit être ouverte : on souhaite que la prise de parole continue après septembre, qu'elle s'ouvre largement (au-delà du premier cercle).
- Solliciter une vraie appropriation du rapport Sauvé par les chrétiens pour réfléchir à ce qui nous a mené jusqu'à là : le pouvoir, le secret, les conflits.
- Que le processus de récolte des consultations soit transparent, avec un groupe de gens mélangés qui soient des veilleurs et puissent regarder s'il y a un vrai souci de transmettre la voix de toutes et tous.
- Nous rêvons d'une Église ouverte, avec une vraie écoute du peuple de Dieu. Une place pour les femmes, pas seulement au niveau des tâches subalternes mais aussi pour les prises de décisions et de gouvernance. Une Église en symbiose avec son temps et les attentes des jeunes. Suppression du célibat pour les prêtres qui le souhaitent.

Contribution n° 10

Partage sur la synodalité en action

1. À quelles expériences de votre Église particulière cette question fondamentale vous fait penser ?

Quelles joies ont-elles provoquées ? Quelles difficultés et obstacles ont-elles rencontrées ? Quelles blessures ont-elles fait émerger ? Quelles intuitions ont-elles suscitées ?

- Expériences dans des groupes de jeunes (ex : MEJ)

=> grandir ensemble sur le plan spirituel et humain, expérience du vivre ensemble. Cependant, être attentif à la place de chacun. En effet, des personnes s'investissant davantage peuvent avoir des formes de priviléges.

- Expérience de chef assistant lors d'un camp scout

L'attitude de deux personnes exerçant des responsabilités posait question. Temps d'échange avec le prêtre aumônier sur la place de ces personnes dans la maîtrise. Au moment de la messe, l'aumônier s'est servi de son autorité pour viser directement la maîtrise, lors de son homélie, en visant les chefs qui s'étaient interrogés sur l'engagement de deux d'entre eux.

=> Comment exerce-t-on la prise de parole devant une autorité religieuse ? Blesse-t-on la fonction ?

- Expérience en Corée d'un sentiment de supériorité de la part de prêtres et de religieuses.

Difficulté à consulter, à discuter sur tel et tel sujet.

=> Pour la synodalité, comment demander l'aide des autres ? Expérience bénéfique d'une liberté d'échange, de questionnement entre membres de l'Église. Au niveau

diocésain, on doit apprendre à consulter l'avis d'experts dans certains domaines dans lesquels nous ne sommes pas spécialistes, comme la santé.

- Expérience d'une consultation diocésaine avec des personnes issues d'horizons différents sur des questions environnementales, paroissiales, d'évangélisation...

=> Laisser libre cours à l'échange et au partage des idées porte des fruits au niveau local. En effet, à la suite d'un bilan de ces échanges, des changements concrets ont été effectués. Laisser à chacun sa place de baptisé.

2. Comment résonne la voix de l'Esprit dans ces expériences « synodales » ?

Qu'est-ce que l'Esprit est en train de nous demander aujourd'hui ? Quels sont les points à confirmer, les changements à envisager, les nouveaux pas à franchir ? Où voyons-nous s'établir un consensus ? Quels chemins s'ouvrent pour notre Église particulière ?

Besoin d'une synodalité interne entre les différentes sensibilités (charismatique, traditionnelle...). Besoin d'espaces de dialogue, de moments d'union entre les communautés en France. Et d'un œcuménisme plus important, ouverture des échanges entre fidèles catholiques, protestants orthodoxes, musulmans, etc.

Un nouveau pas pourrait être que le partage autour de la parole de D. entre les fidèles ait une place dans la messe du dimanche. L'idée est de s'exercer à partager sur la parole de D., de faire corps autour du texte. On pourrait aussi imaginer que le célébrant ne s'octroie pas le monopole du prêche mais que régulièrement des laïcs puissent prêcher.

Question de la place de chacun dans l'Église, homme comme femme

=> Chercher à mieux connaître son charisme pour le mettre au service de l'Église.

=> Enseigner dès le plus jeune âge la particularité de chacun et les dons de l'esprit-saint.

=> Comment l'Église peut-elle aider à l'exercice des charismes ?

Contribution n° 11

Ces quelques lignes sont le fruit d'échanges informels en famille, entre femmes de 23 à 52 ans.

Nous sommes parties des constatations suivantes :

- Le monde évolue très vite
- L'Église semble être très distante de la vie quotidienne des gens : « On sait qu'on fait partie en théorie de l'Église, parce qu'on est baptisé, ou croyant, voire même pratiquant, mais en pratique, il y a ceux qui sont dans le chœur, et les autres », du coup, on va à la messe... et après ?
- Les jeunes pratiquants se sentent à l'aise lors de rencontres avec d'autres jeunes, mais ne trouvent pas toujours leur place dans les assistances, les célébrations classiques en paroisse.
- Pour les femmes, l'impression de décalage est encore pire : l'écart entre le comportement de Jésus dans l'évangile envers les femmes, et la place de la femme à l'heure actuelle dans l'église est impressionnant et donne l'envie de vivre sa foi en dehors de la pratique proposée.
- Nous avons toutes déjà été témoin ou victime de paroles blessantes ou discriminantes de la part de prêtres, que ce soit lors de réunions ou de confessions.
- Il y a trop de tensions et d'incompréhensions entre différentes tendances religieuses (traditionnalistes, charismatiques, etc.) que ce soit entre catholiques et avec les autres chrétiens, que nous ne comprenons pas vraiment.

Or, quel est le message de l'évangile ? Dieu nous aime, nous sommes invités à l'aimer, et à nous aimer les uns les autres.... Est-ce vraiment l'image que nous chrétiens envoyons ?

Pourtant, pour arriver à évangéliser, à être crédible, et à former une Église, c'est bien ce que nous devrions avoir comme objectif : nous aimer les uns les autres, et rien d'autres... quelle belle utopie... Mais si on veut parler de synodalité, c'est-à-dire se parler et avancer ensemble, c'est bien l'unique objectif que nous devons avoir.

Synode... qui va faire synode ? Si nous échangeons juste entre pratiquants, je pense qu'on rate déjà quelque chose : il va falloir solliciter des personnes qui sont plus loin de l'Église pour voir ce qui les fait fuir, car si nous continuons à rester fermés sur nous-même, nous allons nous éteindre... ça va être le plus dur : aimer, écouter, inviter ceux qui nous dérangent, ne pensent pas comme nous.

Ensemble, marcher ensemble... au XXI^e siècle, il va vraiment falloir avoir comme objectif de retrouver l'unité de l'Église, l'œcuménisme. Cela ne veut pas dire que nous devrons tous penser pareil, au contraire : dans notre monde si diversifié, nous devons faire un à l'image de la Trinité : un Dieu et trois personnes / une Église chrétienne, composée de membres différents, qui n'ont pas peur de célébrer différemment, tant que le cœur de l'évangile est respecté.

Ensemble, à l'écoute de tout le monde... il n'est plus possible d'avoir une Église hiérarchique, nous voyons que même dans le monde, ce modèle ne va plus. Il y aura toujours un pape, des évêques, des prêtres, des laïcs, mais chacun doit avoir sa fonction, sans aucune notion de pouvoir : ordonnés, laïcs, mariés, célibataires, hommes, femmes, la parole de chacun doit être entendue, tout le monde doit participer pour construire quelque chose de beau et de fort. Il n'est plus possible que dans une paroisse un prêtre prenne ses décisions dans un coin, et impose ses caprices, parce que le seul résultat sera que les paroissiens viendront « consommer leur messe », et plus rien après... donc pas d'Église... C'est ce que nous constatons malheureusement dans de nombreuses paroisses.

Il faudra donc arriver à inventer de nouvelles paroisses, où le dialogue et la concertation sera au centre, et ensuite voir comment on peut appliquer cela au niveau des diocèses, et même à un niveau synodal, mondial : il faudra trouver des temps où les gens seront interrogés, invités à s'investir, en groupe composé de gens ordonnés ou non, d'hommes et de femmes de tout bord, mais sans oublier que le message évangélique doit rester central et inchangé. Ce n'est pas le message qui doit changer, mais la façon de pratiquer, de s'engager, de vivre ses engagements, nous devons tous être au service les uns des autres, ça va révolutionner le monde...

Ceci paraît bien difficile, nous sortons de plusieurs décennies où la foi s'est de moins en moins transmise en famille, ou parler de religion et de foi devient tabou. C'est pourquoi il faudra retrouver des occasions d'échanger entre croyants et non croyants, entre hommes et femmes, entre ordonnés et non ordonnés, entre jeunes et moins jeunes, ce qui permettrait déjà de se connaître, de trouver peut-être dans chaque paroisse des personnes qui pourraient ensuite être nommées comme porte-parole du groupe auprès des évêques, du pape... le synode devrait être composé en parts égales de personnes ordonnées, non ordonnées, jeunes, moins jeunes, hommes, femmes... Mais tout ça demande que dès maintenant, nous nous ouvrions au monde, aux gens que nous ne voyons pas forcément à la messe, mais aussi que les prêtres rencontrent les gens, pas seulement la petite grand-mère qui les invite à manger ou les jeunes inscrits à un sacrement, mais qu'ils voient les gens qui travaillent, les malades, les pauvres qui sentent mauvais (et oui, par expérience, je vois que les prêtres aiment bien visiter la petite dame qui donne une petite enveloppe, mais celle qui vit dans un vieux logement insalubre, elle ne voit que son infirmière, jamais de prêtre).

Nous devons tous déjà changer, pour vivre de façon chrétienne, pour ensuite pouvoir construire en « réseau », de façon horizontale, une église à l'écoute de tous.

Contribution n° 12

Animateur du groupe : Danho Habib T.

Réflexion sur la synodalité : contribution sur la base des travaux du diocèse de Blois.

Le 17 octobre 2021 a eu lieu l'ouverture du synode dans le diocèse de Blois, au cours de laquelle Mgr Batut l'évêque de Blois a expliqué à toute l'assemblée le sens de la synodalité et le projet du pape de faire contribuer tous les diocèses du monde afin de faire entrer l'Église dans un processus de renouvellement permanent, car ce synode n'est pas un événement isolé mais un point de départ d'une marche pour une conversion à l'écoute de l'Esprit.

Pour le diocèse de Blois, les mots clés sont :

- Marche ensemble
- Richesse de nos diversités
- Écoute réciproque
- Écoute de l'Esprit Saint
- Ancrage dans la prière et la Parole de Dieu
- Processus à vivre
- Dialogue, relecture, recueil des fruits
- Discernement ensemble pour le bien de tous
- Conversion spirituelle
- Ouverture à l'inattendu, à l'aujourd'hui de Dieu
- Faire un pas nouveau

Trois thèmes ont été proposés aux paroisses, groupes de prière, mouvements ou associations :

- 1- Premier thème : Dialoguer dans l'Église et la société
- 2- Deuxième thème : Coresponsabilité dans la mission
- 3- Autorité et participation

1. Dialoguer dans l'Église et la société

Le dialogue suppose silence et écoute, exige de la persévérance et de la patience, mais il permet aussi une compréhension mutuelle. Son point d'ancrage est « faites attention à la manière dont vous écoutez : car on donnera à celui qui a, et celui qui n'a pas se fera enlever même ce qu'il croyait avoir » (Lc 8, 18).

Aussi faut-il définir des lieux et des moyens de dialogue au sein de notre Église locale, comme les EAP (équipe d'action pastorale), les conseils pastoraux, les réunions paroissiales, etc., et recommander de vrais espaces de silence vécus en commun, comme des temps de retraite spirituelle vécus par des groupes ou association, le presbytère..., les adorations eucharistiques paroissiales, etc.

Dans un esprit d'ouverture et de communion, il faut favoriser la collaboration avec les diocèses voisins, les communautés religieuses de la région, les associations et les mouvements de laïcs, etc., par des projets communs et le désir de découvrir et s'inspirer des richesses d'ailleurs afin de s'enrichir mutuellement.

Ensuite, il faut aborder avec beaucoup d'humilité les divergences de vision, les conflits et les difficultés afin de persévéérer dans le dialogue. Savoir trouver chez les autres croyants ou non, des choses qui nous attirent ou nous rejoignent afin de créer, maintenir et améliorer une expérience de dialogue et de collaboration. Il faut également avec la société, les sphères de la politique, de l'économie et de la culture dialoguer en montrant que l'évangile en parle lorsqu'il demande d'instaurer une société d'amour, de justice, de paix et qui préserve la nature et la culture. Ce qui pourrait améliorer le dialogue, c'est l'écoute, l'humilité et la prise en compte des contributions.

2. Coresponsabilité dans la mission

« Vous êtes le corps du Christ et vous êtes ses membres, chacun pour sa part. Dieu a établi dans l'Église premièrement des apôtres, secondairement des prophètes, troisièmement des docteurs, ensuite ceux qui ont les dons de faire des miracles, de guérir, d'assister, de gouverner, de parler diverses langues. » (1 Co 12, 27-28).

Il a été retenu que la coresponsabilité paraît trop centrée sur le fonctionnement interne, ce qui empêche de se sentir personnellement acteur de la mission, alors que nous tous des disciples missionnaires. Le fonctionnement interne ne doit-il pas inclure davantage – et ce à un plus haut niveau – des laïcs en fonction de leurs charismes, restant sauves bien entendu les fonctions dévolues au ministère ordonné ?

Aussi, la communauté doit-elle encourager et soutenir ses membres engagés dans un service de la société à travers un accompagnement spirituel et une formation à la doctrine sociale de l'Église de sorte à donner des outils efficaces pour leur engagement.

3. Autorité et participation

« Les chefs des nations leur commandent en maître et les grands font sentir leur pouvoir. Parmi vous il ne doit pas en être ainsi. Celui qui voudra être grand parmi vous se fera votre serviteur, et celui qui voudra être le premier d'entre vous se fera votre esclave. » (Mt 20, 25-27).

Une Église synodale est une Église de la participation et de la coresponsabilité, raison pour laquelle elle doit définir les objectifs à poursuivre, la voie pour y parvenir et les pas à accomplir. L'autorité au sein de notre Église particulière doit s'exercer dans le sens du service dont l'objectif est de construire l'unité par la communion des divers charismes. Les pratiques de travail en équipe et de coresponsabilité doivent être l'écoute, le dialogue, la formation. Les ministères laïcs doivent être promus et encouragés ainsi que la prise de responsabilité de la part des fidèles.

La synodalité doit nous aider à mieux prendre ensemble les décisions qui engagent notre vie d'Église et notre agir missionnaire et à mieux porter ensemble les conséquences de ces décisions, même quand elles sont difficiles à vivre. Tout ceci doit être fait dans le but de construire l'unité du corps du Christ dont nous sommes tous membres et dont le Christ est la tête.

Contribution n° 13

Composition du groupe : Chloé L. et trois membres de la communauté de paroisses des Collines (Riedisheim) également après un sondage en paroisse.

Carlos B., Aldo M., Sophie et Agnès L.

Marcher ensemble : cette expérience en synode que nous avons, pour beaucoup, vécue pour la première fois, pose des questions concrètes. Par exemple, qu'est-ce que cela signifie pour nous ? Quels sont les obstacles et les opportunités que nous pouvons relever aujourd'hui à partir de notre vécu pastoral et paroissial ?

Avec les membres du groupe nous nous sommes accordés sur le fait qu'il s'agit d'une belle entreprise, bien qu'elle nous soit nouvelle. Elle s'accorde également avec la mission de l'Église de prendre des mesures quant au rapport de la CIASE.

De fait, nous avons pu remarquer, quant aux obstacles à l'union des chrétiens dans le **marcher ensemble**, que certains mouvements de jeunesse chrétienne peuvent être marqués par les divisions comme le précisait Sophie, et qu'il n'est pas toujours simple de retrouver une cohésion d'ensemble du fait des divergences d'opinions. La notion de communion s'impose donc, aussi bien à l'échelle familiale, paroissiale, qu'à l'échelle d'une communauté de paroisses.

Cependant, nous étions unanimement d'accord sur le fait que notre mission dans l'Église est tout d'abord, à notre niveau, en accord avec l'Église, de nous recentrer sur la figure du Berger qui guide son troupeau : Le Christ. Il faut replacer l'image du Christ au centre de nos réflexions et recherches. L'universalité de l'Église et notre foi nous poussent à agir et à adopter un comportement qui puisse témoigner de cette démarche dans la lumière de l'espérance.

Cette lumière qui fait notre joie procède de l'annonce et de l'imprégnation de la Bonne Nouvelle en nous. Cela peut nous permettre de prêter une oreille attentive, d'écouter concrètement, les problèmes paroissiaux et pastoraux auxquels nous pouvons être confrontés : l'esprit de compétition, l'orgueil amenant les affrontements

et l'isolement des plus fragiles et cela doit nous alerter quant aux mesures à adopter dans notre réflexion : marcher ensemble comme l'a soulevé Sophie également.

Ainsi, nous avons pu poser le problème du manque de maturité que nous pouvons remarquer parfois et qui conduit très souvent les laïcs notamment à adopter une place qui n'est pas la leur aux dépends des prêtres notamment. Le manque de formation a également été soulevé dans le cadre de la catéchèse. Il y a également un réel problème de justice car il y a une instrumentalisation des démarches de foi, (notamment quant à l'idée d'un ministère des femmes prêtres qui s'éloigne de ce que nous croyons), et qui peut également freiner la volonté, pour de nombreux bénévoles, de s'engager au sein de l'Église, comme l'ont souligné Carlos et Aldo.

J'ai pu recevoir les fruits de la réflexion de Chloé L. sur les questions autour du rêve pour la communauté chrétienne ! Elle a évoqué le fait qu'il faudrait d'avantage de rencontres en aumônerie et que dans le cadre de ces rencontres, il serait intéressant qu'un plus large public puisse être présent. De fait, elle cite les conférences inter-religieuses.

Enfin, après une réflexion, également en paroisse, il en est ressorti qu'il fallait que les jeunes soient toujours d'avantage présents, et qu'ils puissent avoir toujours d'avantage faim de Dieu. Il a également été soulevé qu'il fallait pouvoir mettre à la disposition des jeunes de nombreux cadres et événements renforçant et nourrissant leur foi. La présence des bénévoles est nécessaire et doit être valorisée.

Donc, il s'agit de trouver et d'acquérir un équilibre propice à la vie communautaire en toute justice. Il s'agit que chacun puisse trouver sa place et exercer sa vocation au sein de la communauté ecclésiale. L'Esprit en effet nous dispense ses dons et la force de cette expérience synodale relève de la collégialité dans l'Esprit : il n'y a ainsi pas d'abus de pouvoir et chacun à sa mesure peut collaborer en tant que baptisé, sur le même pied d'égalité, sur le chemin du marcher ensemble que nous construisons dans les pas du Seigneur sur la route de la sainteté.

Contribution n° 14

1. Participation des laïcs aux décisions de l'Église

Création d'un collège de cardinaux laïcs

Associer, dans une mesure et un nombre qui resteraient à définir, un laïc homme et une laïque femme à chaque cardinal évêque, prêtre et diacre. Il y aurait donc un collège cardinalice clérical et un collège cardinalice laïc, composé d'hommes et de femmes nommés par le Souverain Pontife.

Justification

Deux fictions juridiques majeures servent actuellement dans la mission de l'Église.

La première est le concept d'évêque titulaire qui permet, en le référant à un diocèse passé qui n'existe plus, d'ordonner un prêtre évêque auxiliaire d'un diocèse ou chargé d'une responsabilité apostolique dans la curie romaine.

La seconde est celle qui a permis l'extension à l'Église universelle du cardinalat il y a un millénaire. C'est en vertu de cette fiction juridique qu'on est cardinal évêque, cardinal prêtre et cardinal diacre. Cela permet au pape de s'associer les évêques de la chrétienté pour l'aider à la gouverner.

L'ecclésiologie de Vatican II, en insistant sur la place des fidèles dans l'Église, permet d'envisager l'extension de ce concept, en faisant du collège cardinalice l'image d'un diocèse complet, avec son évêque, son clergé et son laïcat.

Cette assemblée aurait l'avantage d'associer les laïcs, et donc également les femmes, au gouvernement de l'Église. Ce collège renouvelé aurait une autorité renforcée pour que l'Église puisse se choisir librement son Pontife suprême.

2. Prévention contre l'emprise et les dérives spirituelles

a. Recul de l'âge de l'ordination sacerdotale et allongement du temps probatoire du diaconat.

Reculer l'âge de l'ordination sacerdotale jusqu'à 30 ans minimum. Cet accès à l'ordination sacerdotale serait précédé par un temps allongé du diaconat en vue du sacerdoce.

Justification

La longévité humaine s'étant considérablement accrue, la fin de la grande adolescence est retardée dans les milieux étudiants jusqu'à la trentaine.

Le temps de diaconat allongé permettrait à l'évêque et au diocèse de mieux se rendre compte de la maturité affective du candidat, requise pour une vie entière de célibat consacré.

Cette mesure éviterait d'engager dans la voie sacerdotale des hommes généreux mais trop idéalistes, incapables de vivre concrètement l'engagement à la chasteté sacerdotale.

b. Travail thérapeutique sur lui-même du prêtre avant de recevoir le pouvoir de confesser

Le temps de diaconat pourrait être mis à profit par le futur prêtre pour faire un travail de fond sur lui-même.

Justification : si on fait le parallèle avec les psychothérapeutes, on se rend compte que les prêtres ne sont pas préparés à un exercice correct du sacrement de la pénitence et de la réconciliation dans le contexte culturel qui est le nôtre. Aucun psychothérapeute ne peut recevoir de la clientèle s'il n'a pas fait au préalable un travail de fond sur lui-même. La raison en est qu'il ne doit pas contaminer sa clientèle avec ses angoisses inconscientes.

Les prêtres, appelés à recevoir des confidences souvent délicates et douloureuses, ne sont pas a priori libérés intérieurement pour les accueillir et les traiter correctement. Non seulement on ne leur a pas appris à prendre la juste distance avec le pénitent (la pénitente), mais il ne sait pas s'il ne lui inocule pas une de ses peurs secrètes ou inconscientes. Quelqu'un qui aurait été ordonné diacre en vue du sacerdoce pourrait commencer ce travail de fond qui, plusieurs années après, lui permettrait d'être un homme au clair avec ses propres pulsions et ses angoisses personnelles.

Sans faire du sacrement de pénitence un lieu psychologique, de même que la philosophie l'a préparé à faire de la théologie, un travail psychologique sérieux l'aiderait à devenir un ministre fécond du sacrement de la pénitence et de la réconciliation, ce qui serait un bienfait considérable pour la bonne marche de toute l'Église.

3. Prévention contre les décisions épiscopales arbitraires (abus de pouvoir)

a. Nomination des évêques

La nomination d'un évêque pourrait être soumise à l'approbation préalable des fidèles engagés du diocèse, c'est-à-dire des ministres ordonnés (prêtres et diacres), des ministres institués (catéchistes, lecteurs, ...) et des laïcs en responsabilité (EAP, chefs de service de l'évêché...). Cette approbation pourrait prendre la forme d'un vote à bulletin secret, précédé par un échange entre l'évêque pressenti et les fidèles et un temps suffisant de réflexion.

Justification : ne pas imposer aux fidèles d'un diocèse un responsable avec lequel le risque de conflit est important. Permettre une rencontre humaine et une discussion préalable sur les orientations que souhaite prendre l'évêque.

b. Gestions des conflits

La gestion normale des conflits devrait toujours être le dialogue. Pas « ici-c'est-moi-le-chef-et-vous-devez-obéir-sans discuter-sinon-je-vous-casse ».

Justification : l'Église n'est pas une institution militaire (et encore, par sûr que cela fonctionne toujours chez les militaires)

L'évêché devrait être tenu d'accuser réception des lettres qu'il reçoit et d'informer l'émetteur des suites données à sa lettre.

Justifications :

- L'absence de réponse est une forme de mépris extrêmement violent qui casse la confiance ("Cause toujours, tu m'intéresses" ou "Le chien aboie et la caravane passe"). Elle enkyste les conflits au lieu de les résoudre.

- Le fait que l'évêque ne soit pas obligé de justifier ses décisions est une source d'abus.

Les lettres de dénonciation anonymes ne devraient plus être prises en compte par l'Église de France.

Justification : La dénonciation anonyme ne permet pas une défense correcte de la personne mise en cause. L'emploi de lettres anonymes peut s'expliquer en cas de danger pour la personne qui l'émet, ce qui n'est pas justifié en France pour des délits strictement canoniques (les délits graves doivent être traités par la justice française qui jugera de l'opportunité de prendre en compte ou non ces lettres anonymes). Chacun est responsable de ce qu'il écrit et doit répondre de ce qu'il fait en cas de diffamation.

En cas de conflit avec l'évêque, les fidèles devraient pouvoir s'adresser à un médiateur facilement accessible. Ce médiateur devrait être indépendant et avoir les moyens de sa mission (pouvoir se déplacer, interroger les gens, organiser des réunions...). Il devrait avoir un statut officiel protecteur et être en contact direct avec l'évêque du diocèse, le président de la CEF et le Nonce Apostolique. Il pourrait être laïc ou clerc. Chaque diocèse devrait avoir un médiateur référent.

Le "corps" des médiateurs devrait être coordonné et faire un bilan annuel des difficultés remontées.

Il est important que la réponse apportée soit en phase avec les valeurs évangéliques mais aussi avec le contexte social du pays. À ce titre, il faut laisser une marge de manœuvre au triplet (médiateur, nonce, CEF) dans les réponses à apporter.

Justification : la situation actuelle, qui oblige à s'adresser directement au pape en cas de conflit avec un évêque, n'est plus tenable. Le médiateur référent, destinataire de toutes les remontées d'un diocèse, doit pouvoir faire le tri et lever des alertes en cas de dérive avérée.

Le droit canonique doit prendre en compte l'évolution de la société et donc mettre à leur juste place les délits qui n'existaient pas autrefois, en particulier le harcèlement et l'emprise. Les médiateurs doivent être formés à la détection de ces problèmes. Ces aspects doivent être sérieusement pris en compte dans les nominations et le suivi des responsables ecclésiaux, autant laïcs que clercs.

Justification : le droit canonique doit prendre en compte les évolutions judiciaires et l'état des recherches en psychologie s'il veut rester crédible.

Dans une réunion de dialogue conflictuel avec l'évêque, la pratique de la bénédiction épiscopale à l'intention des participants et de la prière pour les-pêcheurs-qui-sont-dans-l'erreur-mais-que-l'on-est-prêt-à-ré-accueillir-s'il-se-convertissent doit être interdite.

Justification : c'est un abus spirituel.

c. Sanctions contre les prêtres (suspense et renvoi de l'état clérical)

Procédure préliminaire

La procédure préliminaire devrait comprendre 2 phases, se déroulant de la façon suivante :

- une phase d'exposé des griefs. Ces griefs doivent être signifiés lors d'un premier entretien et faire l'objet d'une discussion et si possible d'une résolution. En cas d'échec, les griefs retenus doivent être transmis par écrit à l'intéressé au moins un mois avant le deuxième entretien.

- une phase de discussion. Lors d'un deuxième entretien, l'intéresse peut se faire accompagner par une personne de son choix (prêtre ou laïc). Une tierce partie chargée de la rédaction du PV détaillé de la réunion est présente (notaire). L'objectif de cette discussion est de s'assurer de la bonne compréhension du problème par les deux parties et d'essayer de trouver une solution partagée. Le PV détaillé, indiquant les arguments et les positions de chacun, est formellement approuvé par les deux parties. En cas de litige, les remarques de la personne en désaccord sont jointes au PV, qui est ensuite transmis officiellement aux parties. Un délai d'un mois de réflexion est ensuite assuré aux deux parties, qui peuvent exercer un droit de rétractation (si des décisions ont été prises lors de l'entretien) ou de complément (s'ils estiment que des informations importantes complémentaires doivent être apportées). Dans ce cas, un troisième entretien, dans les conditions du second, doit être organisé.

Le délai de réflexion ne doit pas recouvrir des moments où les intéressés sont accaparés par des tâches importantes (préparation de Noël ou de Pâques par exemple).

Si les deux parties ne trouvent pas d'accord à la fin de cette procédure (ou sont d'accord sur la nécessité d'une sanction !) :

A/ En cas de suspense, l'évêque peut faire procéder à la rédaction du décret de suspense qui doit exposer les griefs retenus et être publié, donc connu des fidèles. Le « délinquant » doit être informé par écrit de la possibilité de faire appel auprès de la CPC.

B/ En cas de renvoi, l'évêque peut procéder à l'ouverture de la demande de renvoi de l'état clérical auprès de la CPC.

Justifications :

1. Nécessité d'avoir des supports écrits partagés pour la réflexion et la discussion → PV écrits et approuvés par les deux parties.
2. Manque d'avocats canoniques pour assister les "délinquants" → assistance par une personne au choix de ceux-ci.
3. Risque de décision prise par contrainte ou avec insuffisamment de recul → délai d'un mois suspensif après le deuxième entretien.
4. Droit canonique pas forcément connu → les "délinquants" doivent être informées de leurs droits.

Procédure de renvoi

La procédure normale de renvoi de l'état clérical est la voie judiciaire (canon 1342). La voie administrative prévue par la faculté spéciale du 30 janvier 2009 ne devrait être applicable que sur accord écrit du "délinquant". Là encore, un délai de rétractation d'un mois doit être appliqué si la décision a été prise lors d'une réunion.

Une copie complète du dossier envoyé à la CPC doit être transmise au "délinquant" (y compris en cas de procédure administrative).

Justifications :

1. L'application qui est faite actuellement de la faculté spéciale n° 2 ne respecte pas les droits de la défense et n'est donc pas conforme à la Charte des Droits de l'Homme. Son application peut cependant se justifier pour éviter des procédures inutiles si le « délinquant » est d'accord avec la sanction. Mais cet accord ne doit pas être obtenu sous la contrainte.
2. Le « délinquant » doit avoir une connaissance précise des accusations qui sont portées contre lui afin de préparer sa défense.

4. Prévention des jeux de pouvoir au sein de la Curie

choix du pape en dehors du collège cardinalice

Rendre les cardinaux non éligibles.

Justification : Les cardinaux seraient obligés de sortir de l'entre-soi et les ambitions personnelles entreraient moins jeu dans le choix du pape.

C. Contributions individuelles d'étudiants en théologie

Contribution n° 15

Chers professeurs,

avec un groupe d'amis de ma paroisse, nous avons déjà apporté une contribution à ces réflexions par les dispositifs mis en place au sein de notre diocèse, et si Bertrand Dumas ne nous avait pas donné 48 h supplémentaires pour vous apporter une contribution, je ne l'aurais pas fait. J'ai donc changé d'avis. La raison principale en est que ma réflexion sur cette question a un peu évolué. Je me permets donc de vous en faire part. Bien sûr, ma connaissance de l'Église se réduit à l'horizon restreint de ma paroisse, et, un peu puisque j'y suis bénévole, au service de la formation de mon diocèse.

J'aborderai d'abord la question de la place et du nombre de laïcs, femmes et hommes, dans l'Église, thème largement évoqué. À la lecture des *ordos* des différents diocèses, il apparaît que les laïcs tiennent une place importante dans le fonctionnement des évêchés. Les postes clés du fonctionnement des associations diocésaines, économat, immobilier, RH, archives, bibliothèque, sont souvent tenus par des laïcs qui peuvent exercer dans ces tâches une influence prépondérante, avec plus ou moins de bonheur, la nature humaine étant ce qu'elle est. Cependant, dans les paroisses, du moins dans la mienne, si les laïcs, majoritairement des femmes, sont nombreux, ils sont rarement en position de « responsabilité » même pour des tâches temporelles qui ne nécessitent en rien l'engagement d'un ministre ordonné. Ce qui contribue à augmenter la charge de nos curés et prêtres coopérateurs dans des domaines qui pourraient être plus largement délégués à des laïcs. L'organisation du ministère de la Défense, qui a séparé depuis les lois Armée Nation de 1991 l'opérationnel de l'organique, c'est-à-dire la mission essentielle de conduire des forces

en opération de sa logistique, entraînement, formation, administration, etc. pourrait être une source d'inspiration pour l'Église. Nombre des tâches organiques de la Défense ont en effet été « externalisées » vers des organismes civils, tout en restant sous la tutelle de l'« opérationnel », au moins sur le terrain. Ainsi, un « secrétaire général » laïc pourrait-il être désigné au sein de chaque paroisse, pour décharger le ministre ordonné de la gestion quotidienne des tâches temporelles. L'étape suivante, « à cause de la pénurie de prêtres », pourrait être la mise en œuvre du canon 517.2 du code de droit canonique. Il semble que des expérimentations ont eu lieu, mais ce ne sont que des « bruits » de diocèse, et si c'est le cas, elles n'ont pas fait l'objet d'effort particulier de communication.

Car nos curés, peu nombreux, sont isolés et peuvent s'enfermer dans une pastorale et une liturgie dont le moins mauvais qualificatif est « personnalisée ». Prêtres ordinaires, *fidei donum* ou issus de fraternités plus ou moins exotiques, chacun développera sa pastorale et sa liturgie. Or certains choix sont difficilement compréhensibles : pourquoi tel curé refusera-t-il de mettre en œuvre la nouvelle traduction liturgique de la Bible, la nouvelle traduction du missel romain, refusera de désigner un représentant laïc au conseil diocésain ou cessera de réunir le conseil paroissial ? Or, dans le microcosme d'un diocèse, ce genre de positionnement est rarement ignoré à l'évêché, qui, pour autant que j'aie pu en juger, n'en prend pas acte. Et si le principal problème de notre Église était un manque flagrant non pas d'autorité de nos évêques, certains en ont sans aucun doute, mais de bienveillante et fraternelle correction pour que soient mises en œuvre les décisions du magistère ou de la conférence des évêques de France ? Gouverner est une des trois *munera* de nos évêques. Bien sûr l'Église ne doit pas être lisse et monolithique, mais il est parfois difficile aux fidèles de s'adapter si chaque curé est libre, dans ce domaine pastoral et liturgique, de conduire sa barque en se démarquant éventuellement des directives du magistère et de l'évêque, y compris de celles invitant à la participation des laïcs à la conduite des paroisses.

Je me permets enfin trois rapides réflexions. Il semble qu'un diocèse ait refusé de coopérer avec la CIASE, diocèse qui n'est pas nommé, apparemment, dans le rapport de cette commission ni dans les commentaires ultérieurs de la CEF. Alors que cet

évêque aurait dû être fraternellement bien sûr, mais publiquement corrigé. C'est là un défaut de gouvernance et un manque de transparence qui, à mon sens, jettent une ombre sur la démarche d'ouverture des évêques aux réflexions synodales : « *Business as usual* » pourrait-on en conclure. Par ailleurs, je n'ai rien contre l'ordination des femmes ou d'hommes mariés, mais je vois dans cette démarche, si elle devait aboutir, une « course » à l'ordination dont le risque serait de favoriser une certaine forme de cléricalisme local au détriment des laïcs. Enfin, refuser toute forme de pénitence aux divorcés remariés est indigne, quelles qu'en soient les raisons, alors qu'elle peut être offerte à d'autres bien plus criminels.

En vous remerciant de m'avoir donné cette dernière occasion de m'exprimer même maladroitement sur ce sujet qui me tient à cœur, soyez assurés, chers professeurs, de mes sentiments cordiaux.

Alain G.

Contribution n° 16

J'avais plus de 50 ans lorsque j'ai entendu une femme (dans le cadre d'un itinéraire ignatien) commenter publiquement un passage d'évangile. Une baptisée, mère, comme moi, prêchait (mais c'est hérésie de le dire). Ce fut pour moi une émotion et une joie profondes. Cette émotion me saisit encore à l'évoquer, sa force d'appel aussi. Dans cet élan, arrivée à Strasbourg à la session d'octobre 2017, je me suis étonnée de trouver autant de femmes de tous âges parmi les étudiants en théologie catholique.

Aujourd'hui, comment nos contemporains s'orienteraient-ils vers le Christ quand l'Église, dite universelle, marginalise la moitié de l'humanité ? Plus aucune situation vécue ne correspond à une telle partition genrée, invalidant irrationnellement les femmes par le seul fait qu'elles le sont. Sauf dans les pays où cela leur est interdit, les femmes assument – aux côtés des hommes – toutes les tâches, exercent avec eux tous les métiers, endossent toutes les responsabilités. Il y a maintenant plusieurs générations qu'elles le font, certes pas mieux que les hommes, mais tout en élevant avec eux des enfants (et même en tentant des études de théologie à distance !). Leurs filles et fils relèvent les mêmes défis.

Si « la religion demande un espace public pour s'exprimer » (Cardinal Hollerich, *La Croix*, 20-01-2022), et alors que la condition des femmes est partout fragilisée dans le monde, ne serait-il pas prophétique que l'Église catholique dans sa hiérarchie (ses instances décisionnaires) ne se donne plus à voir comme une assemblée d'hommes célibataires d'un âge certain ? Comment l'Église peut-elle affirmer de façon audible être « experte en humanité » (Paul VI, *Populorum progressio*, § 13) quand elle minorise, voire vulnérabilise (*cf.* rapport de la CIASE) les femmes ? Que dire à nos enfants qui s'éloignent de l'Église, alors que nous, femmes catholiques, expérimentons cette blessure, cette *dissonance cognitive* impossible à apaiser et qui persiste comme une aporie ?

Là, se trouve une pierre de touche pour notre Église, aujourd'hui, s'il s'agit véritablement de « marcher ensemble », en communion (Ga 3, 28). Féministe ? Non, ma proposition ne l'est pas. C'est une espérance fondée au creuset béni et fécond de

la vie en couple et en famille (laboratoire de synodalité) où le dialogue – pour demeurer viable – ne saurait être durablement asymétrique.

Béatrice R-C.

Contribution n° 17

Même contributeur que le rédacteur de la contribution n. 14.

Avertissement

Le petit exercice auquel je me livre dans ces pages est un exercice non conventionnel, dans la mesure où il ne part pas de l'existant pour voir ce qui pourrait être amélioré, mais s'affranchit des règles actuelles pour aller directement chercher un « possible », une proposition susceptible de répondre aux besoins d'aujourd'hui, sans aucunement se contraindre aux règles du jeu imposées par l'institution. Le principe suivi est donc le suivant : d'abord trouver le point d'arrivée. Après, on fera le chemin.

1. Le périmètre de la réflexion

Ma réflexion s'est concentrée sur deux points qui me semblent défaillants dans l'organisation de l'Église :

- 1/ Une centralisation vaticane venue tout droit de l'empire byzantin, à son origine calquée sur les structures civiles, mais qui n'a plus aucun sens aujourd'hui.
- 2/ Une concentration de l'ensemble des pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire et spirituel) dans les mains d'une seule personne (le pape au plan universel, l'évêque au plan diocésain) qui rend la tâche de celle-ci beaucoup trop lourde dans un environnement de plus en plus complexe et qui est la source systémique des abus de pouvoir.

2. La décentralisation

a. Les conseils de conférences épiscopales

La centralisation est une force considérable dans un milieu homogène car elle permet des économies d'échelle. Mais dans un milieu non homogène, elle entraîne des tiraillements entre les « blocs » culturels : il faut s'aligner sur une « moyenne » qui, en général, ne correspond à rien et déplaît à tout le monde.

Les problèmes et les valeurs sociétales de l'Europe ne sont pas ceux de l'Asie, qui ne sont pas ceux de l'Afrique, qui ne sont pas ceux de l'Amérique du Sud. Vouloir imposer la même discipline, les mêmes façons de faire et – osons le dire – la même morale à des peuples qui ne vivent pas de la même manière et n'ont pas les mêmes références culturelles est source de frustrations délétères.

Il serait donc souhaitable, selon la suggestion même du pape François, de donner aux conseils continentaux de conférences épiscopales un poids décisionnaire dont ils ne disposent pas aujourd'hui et de leur laisser une large autonomie pastorale, juridique et disciplinaire. Cette démarche ne supprime en rien la nécessité d'un échange et d'une coordination au niveau universel, mais l'impulsion et la décision finale doivent venir du bas et non du haut.

b. L'universel et le conjoncturel

Cette façon de repenser les responsabilités impose une réflexion sur ce qu'est le catholicisme, sur ses aspects intemporels et universels d'une part – qui doivent être préservés par l'organe central –, et sur ses aspects évolutifs et culturels d'autre part – qui peuvent être modifiés par les organes décentralisés –. Or nous avons beaucoup trop tendance à mettre dans la catégorie « intemporel et universel » ce qui semble « acquis de toute éternité » (mais qui ne l'est pas en réalité) ou ce que l'on nomme la « loi naturelle », sans nous interroger réellement sur l'opportunité de ce classement. L'institution catholique, forte de sa Tradition et de son Magistère, a énormément de difficultés à faire le tri entre le fond et la forme, le culturel et l'anthropologique. Elle peine également à faire place aux résultats des recherches des sciences sociales et

médicales qui ont remis en cause bien des connaissances sur la psychologie humaine. L'obligation de se positionner, pour évoluer, sur des argumentaires de l'Antiquité totalement dépassés et qui ne disent plus rien à personne est un boulet. J'en prends pour exemple les débats surréalistes sur la place des femmes dans l'Église, qui obligent à aller tourner et retourner des textes du premier siècle pour leur faire dire ce qu'ils n'ont jamais voulu dire. Ne pourrait-on donc pas simplement reconnaître que l'humanité évolue et que la situation actuelle n'a AUCUN antécédent dans l'histoire ? Et donc arrêter de s'imposer des contraintes de réflexion totalement inutiles ?

C'est ici tout un principe d'évolution de l'Église qui est remis en cause. Un principe d'évolution sage, qui a fait ses preuves, qui gomme les ruptures et évolue lentement, par petit pas prudents. Ce principe d'évolution est malheureusement totalement inadapté à notre monde moderne qui change à vitesse exponentielle et qui doit donner des réponses rapides à des situations graves.

La première question est donc : qu'est-ce qui est universel et intemporel dans la religion catholique ? Inutile de dire que ce n'est pas ici que le débat sera tranché, mais il est cependant possible d'esquisser quelques pistes et d'engager des réflexions théologiques avec des personnes compétentes dans les différentes disciplines. Ces réflexions doivent pouvoir être discutées par l'ensemble de la communauté des théologiens, ce qui impose que les réflexions en cours soient d'emblée rendues publiques... Plusieurs aspects peuvent être étudiés :

Le contenu de foi

On pourrait penser que l'aspect dogmatique est bien cerné, mais est-ce si évident ? Les querelles qui opposent les différentes sensibilités chrétiennes prouvent que la foi chrétienne n'est pas si monolithique que cela. Les recherches théologiques et historiques questionnent les textes et bousculent les affirmations. Une société déchristianisée remet en question des évidences dont on se rend compte qu'elles ne sont pas du tout évidentes.

Comme exemple, on pourrait regarder d'un peu plus près ce qui concerne le dogme de la virginité de la Vierge Marie, au risque d'en scandaliser plus d'un : n'a-t-on pas lu au premier degré des textes purement symboliques qui doivent être décryptés selon

les principes exégétiques ? Ce concept de Vierge Mère exacerbé est-il vraiment sain ou n'est-il pas l'écho, dans une institution qui a toujours eu des problèmes avec le sexe, d'un fantasme masculin déplacé ?

Donc à part les dogmes de l'Incarnation, de la Résurrection et de la Trinité qui sont les marqueurs absolus de la religion chrétienne et ne peuvent clairement pas être remis en cause, sommes-nous bien sûrs du reste ?

Les valeurs

Les Évangiles portent clairement des valeurs universelles partagées par quasiment toutes les sagesses du monde, parce qu'elles sont les clés d'une vie en société harmonieuse : vérité, justice, charité, paix, attention aux autres, respect de la personne humaine... Le christianisme occidental (pas seulement catholique) y a ajouté aujourd'hui les droits de l'homme et l'écologie. Je dis « ajoutés », parce qu'ils n'existent pas en tant que tels dans les textes de la Bible. À son habitude, le théologien catholique les a lus derrière les lignes, avec moult démonstrations, afin de justifier leur introduction dans le panel. Et c'est très bien ainsi : tout le monde les a volontiers adoptés.

Le problème des valeurs n'est pas leur existence, mais leur application, et c'est là que le phénomène culturel entre en ligne de compte et c'est donc là que les problèmes commencent. Le respect de la dignité humaine, est-ce les soins palliatifs ou l'euthanasie demandée par celui qui en a assez de la vie ? Ou les deux ? Le mariage... est-ce un contrat financier, une cellule d'éducation, un jardin protecteur, le lieu de la reproduction de l'espèce, un engagement entre deux personnes qui veulent vivre de la même façon, un pacte entre deux familles ?

Ces simples questions donnent le vertige et démontrent bien le champ des réponses possibles, réponses qui ne seront pas les mêmes dans le temps et dans l'espace. Vouloir les inscrire dans le marbre est illusoire et destructeur : la seule réponse est un chantier permanent, en prise directe avec la société. Là encore, les travaux décentralisés n'empêchent surtout pas une coordination universelle ni les encycliques pontificales qui nourrissent les réflexions à tous les niveaux, mais il est illusoire de penser que tous les catholiques vont y apporter les mêmes réponses.

c. L'institution

La structure

L'Église catholique romaine est la seule religion à disposer d'un état souverain reconnu par la communauté internationale. Le seul pouvoir de l'Église est son autorité morale et son réseau diplomatique permet d'en faire la publicité aux quatre coins du monde ; il faut donc en user et en abuser. Précisons toutefois qu'une autorité morale qui donne dans l'immoralité perd toute autorité. Et que la position universelle du Vatican lui impose d'être en phase avec les contraintes morales de l'ensemble du monde catholique, donc d'en respecter les règles les plus restrictives.

En ce qui concerne le déploiement de l'institution dans les divers pays, il convient de définir quelques règles pour élaborer les diocèses. Tout d'abord, il faut une cohérence avec la structure civile afin de faciliter les échanges indispensables. Ensuite, il faut qu'un diocèse, portion d'Église, puisse avoir suffisamment de ressources humaines, pédagogiques, juridiques et financières pour s'assurer une bonne autonomie. Il faut en particulier que les "vieilles" églises arrêtent de dépouiller les "jeunes" églises de leurs prêtres au motif du maintien d'un curé dans chaque paroisse.

Pour illustrer la proposition, prenons l'exemple de la France.

Un diocèse de l'Ancien Régime devait encadrer 200 à 400 000 fidèles, si on se rapporte à la population (environ 30 millions) et au nombre de diocèses (une centaine). Or aujourd'hui, avec un taux de pratiquants de 4 %, un évêché français gère 27 000 fidèles (réels) en moyenne, soit 10 fois moins. Et il est très évident que la plupart des diocèses n'ont plus les ressources humaines ni les moyens de leur politique ni les compétences nécessaires à une bonne marche de l'institution. Il faudrait donc théoriquement passer de 100 évêchés à 10 évêchés pour maintenir le volume initial et, de ce fait, la masse critique permettant une vie diocésaine équilibrée. On est loin du compte et personne ne veut l'entendre : en lieu et place, on saupoudre et on épouse les pauvres ressources disponibles.

La suggestion est donc de faire un diocèse par région française, avec un évêché par capitale régionale (ce qui évitera les discussions oiseuses sur le choix de la ville épiscopale). Un évêché de cette taille pourrait réellement avoir des moyens de gouvernement, d'enseignement, et de proclamation de la parole nécessaires à la mission de l'Église. Le nombre limité d'évêques permettrait au passage d'être un peu plus regardant sur les qualités pastorales de ceux qui tiennent les rênes de l'institution. La structure départementale pourrait encore être maintenue, en installant une équipe mixte clercs / laïcs dans la ville préfectorale. Mais il faudra renoncer à une structure pérenne au niveau communal : le temps du quadrillage de la France en paroisses territoriales est définitivement terminé. Seules des équipes de laïcs engagés ou des religieux / religieuses pourraient tenir des permanences d'animation, de rencontre de prière hebdomadaires dans quelques points fixes, les prêtres ne pouvant pas être partout tous les dimanches.

Ce petit exercice ne concerne évidemment que les pays de vieille chrétienté et pas des continents comme l'Afrique ou l'Asie, d'où l'intérêt de pouvoir prendre des décisions décentralisées.

Les nominations

Les nominations actuelles dans l'Église ne présentent ni les caractères de transparence requis par nos sociétés modernes, ni la garantie de l'adéquation des personnes aux postes.

Il faudrait :

1. S'assurer que les personnes nommées dans des fonctions d'Église aient de réelles compétences pour le poste occupé,
2. Qu'elles soient, sinon des exemples, au minimum pas des contre-exemples de vie évangélique.

Ceci impose d'élaborer des fiches de postes présentant les capacités requises pour les exercer – y compris au plus haut niveau – avec des critères objectifs exposés en toute transparence et permettant d'orienter efficacement les choix.

Il faut également cesser les nominations occultes, élaborées on ne sait comment dans un entre-soi qui écarte toute candidature originale et entretient la médiocrité. Et cesser de mettre systématiquement sur la touche les « éléments perturbateurs » dont le seul crime est de vouloir faire évoluer les choses.

De même, il faudrait bannir à jamais les procédures de retrait de responsabilités sous forme de couperets autoritaires dont même l'intéressé ignore l'origine.

3. Une déconcentration missionnaire

a. *Une organisation matricielle*

La concentration de l'ensemble des pouvoirs (législatif, exécutif, judiciaire et spirituel), sans réel contre-pouvoir, dans la seule main de l'évêque, est une dangereuse aberration. Seul on va plus vite, certes, mais la sortie de route est quasi assurée ; c'est le travail en commun et la mise en place d'un véritable esprit collectif qui permettent de mener à terme des projets longs et complexes. Les différents conseils, à tous les niveaux, sont certes positifs mais ne suffisent pas à garantir l'équilibre du système, d'autant plus que c'est le responsable de l'équipe qui fait et défait les équipes à son bon vouloir. Et il n'existe aucun recours nulle part en cas de dérive épiscopale. Même munie de toutes les bonnes volontés possibles et imaginables, cette structure n'est pas viable car elle ne repose que sur le charisme et le discernement de l'évêque - qui n'est pas superman. Pour déconcentrer les pouvoirs, il serait parfaitement possible d'avoir des « corps de métier » de responsables formés, gérés et nommés au niveau national : évêques, secrétaires généraux, chanceliers, trésoriers, présidents de tribunal ecclésiastique. Tous ces postes, à l'exception de celui d'évêque, pourraient parfaitement être ouverts à des laïcs. L'équipe de diocèse serait toujours bien sûr sous la responsabilité de l'évêque mais celui-ci ne pourrait pas imposer ses vues de façon unilatérale comme c'est le cas aujourd'hui : chacun travaillerait en coordination avec l'évêque, de façon transversale, et rendrait compte à son responsable national de corps de métier, de façon hiérarchique. Il s'agit là d'une organisation matricielle qui s'applique aujourd'hui dans toutes les grandes entreprises et qui a fait ses preuves. Elle impose un travail en équipe, et des prises de décisions par consensus. En cas de conflit

important, l'intervention des responsables de « corps de métier » ou d'un médiateur pourrait apporter un recul suffisant pour solder les problèmes.

b. La recherche des compétences

Les Églises occidentales (ne connaissant pas les autres, je n'en dirai rien) possèdent en leur sein de multiples compétences qui ne sont quasiment jamais utilisées. DRH, juristes, ingénieurs, théologiens laïcs... au mieux sont ignorés, au pire se font tirer dessus dès qu'ils osent émettre un avis un tant soit peu original. Le nombre de personnes dévouées et compétentes littéralement virées de leur poste parce qu'elles ne plaisent pas au Père Machin est un scandale. Il convient non seulement d'arrêter de dégoûter les volontaires, mais également d'appeler les non-volontaires qui souvent ne savent même pas qu'il pourrait y avoir une responsabilité pour eux dans l'Église. Il faut retrouver un esprit missionnaire, qui appelle les catholiques à s'impliquer dans leur Église. Proposer par exemple des responsabilités de façon systématique à tous les pratiquants réguliers, après avoir discuté avec eux de leurs compétences et de leurs points d'intérêt. Même si la responsabilité est toute petite, elle engage, elle place l'individu en position active, elle ouvre les discussions, les échanges et permet de faire une réelle communauté.

c. Proposer des projets ambitieux qui répondent aux besoins de la société

Les appels, la mise en musique des compétences doit s'appuyer sur des projets utiles et ambitieux. Les JMJ, c'est super. Promener les reliques de Ste Gudule, pourquoi pas. Mais ce n'est pas ce que la société attend des catholiques. Nous avons actuellement dans la société française un déficit de services publics, de service de santé. Nous sommes indignés par ce qui se passe dans les EHPADs, les hôpitaux, les zones de rétention, l'état des écoles et des universités. Le néo-libéralisme à la solde de Mammon piétine les valeurs de justice et d'humanité. Or les catholiques, s'ils se fédèrent, ont les moyens humains et financiers de monter de grands projets et de proposer des antidotes aux courant accapareurs, mais il n'y a aucune structure – qui ne peut être que nationale – pour lancer et suivre de tels projets, aucune volonté de se mettre en marche : on conseille aux catholiques de « s'immerger » dans la société

au sein d'associations laïques alors qu'il faudrait au contraire se regrouper, former des structures réellement chrétiennes et y attirer les autres. Nous manquons d'ambition, nous nous complaisons dans le peu de chose, alors qu'il faut rayonner et s'affirmer.

d. Arrêter avec les positions clivantes

La position du « petit reste » qui défend contre vents et marées ses « vérités éternelles » est intenable. Il arrive un moment où il faut peut-être accepter de voir que le monde a changé, son référentiel également et que les nouveautés ne sont pas forcément incompatibles avec la foi en Jésus-Christ. La vision des évêques défilant à la tête des cortèges de la Manif pour tous, sous les applaudissements de la Curie, est un repoussoir absolu, non seulement pour les non-catholiques, mais aussi pour une partie des catholiques qui voit leur opinion « confisquée » et l'ordre de s'aligner sur LA seule position autorisée. Que l'Église commence par se taire sur le divorce, la contraception, l'homosexualité, le mariage pour tous, autant de thèmes hautement clivants aussi bien en interne qu'en externe et qui ne font que semer le désordre. Que les instances dirigeantes cessent de s'imaginer qu'ils sont à la tête d'un troupeau homogène qui marche au pas derrière eux et dont ils ne seraient que les fidèles porte-paroles. Cet aveuglement est la démonstration parfaite du dogmatisme, de la cécité et de la surdité de nos responsables. De ce côté-là, les Églises réformées sont beaucoup plus sages et évitent de se prononcer officiellement sur des sujets qui sont loin de recevoir un consensus interne.

D. Contributions collectives d'enseignants de la Faculté

Contribution n° 18

Composition du groupe : Eberhard B, Denis F, Pierre K, Frédéric T.

Les expériences de synodalité évoquées au sein de notre groupe ont été plutôt négatives :

- Des laïcs proposent et le curé refuse
- Mise en place d'un projet et finalement toutes les discussions ont été supplantées par un choix final totalement différent
- Un réaménagement pastoral à l'encontre du bon sens pratique

Dans le cadre de la Faculté, il a cependant été souligné la prise en compte des responsabilités de chacun, même si finalement, il faut quelqu'un pour assurer un rééquilibrage, une décision ; cela peut se faire moins difficilement si chacun est reconnu dans sa responsabilité en amont dans une gouvernance qui soit respectueuse des missions de chacun.

Par ailleurs à la faculté, le terrain est neutre : l'arbitrage est assuré au sein de l'université par des instances objectives où ne sont pas mélangés les genres (prêtre, laïcs) et où l'état de la personne ne prend pas l'ascendant sur un mandat et une fonction : car il est impossible d'être en synodalité avec des gens qui ont le dernier mot, où le couperet tombe finalement.

L'arbitrage est une chose, les échanges entre clercs et laïcs en sont une autre : la question se pose donc de savoir si l'on peut avoir les bénéfices d'une mutualisation avec une gouvernance efficace.

La synodalité demande du temps : prendre le temps d'entrer dans la logique de l'autre afin de le comprendre. La logique du dialogue inter-religieux est éclairante de ce point de vue

La synodalité suppose une éducation dans le rapport à l'autorité et une éducation au dialogue, entrer dans une démarche où l'on ose dire ce que l'on pense à l'inverse des « 3 commandements du paroissien » : prier, payer, se taire. On pourrait proposer à l'inverse : prier, partager, s'engager.

La coïncidence entre la réflexion sur la synodalité et la publication du rapport Sauvé a également été soulignée : la synodalité est-elle un sparadrap où on se tourne vers les laïcs pour relancer une machinerie ecclésiastique à bout de souffle ; ou bien met-elle en jeu un véritable élan sur plusieurs générations, afin de construire quelque chose pour prendre la suite d'un modèle arrivant à bout de course, quelque chose qui transfigure ce qui est actuellement en place ?

C'est une montagne à déplacer.

Contribution n° 19

Composition du groupe : Sébastien M., Alphonse K-Z., Marie-Jo T.

Note de synthèse et argumentaire concernant notre partage au sujet de la synodalité.

Ces notes n'ont rien de définitif : elles peuvent être modifiées ou supprimées à souhait. Elles ne cherchent très modestement que deux objectifs : 1. Retranscrire le cœur de nos échanges. 2. Proposer des arguments. Vous voudrez bien excuser son inélégance sur le plan de l'écrit. SM.

1. L'Église et sa gouvernance : une conception processive et participative versus une ontologisation/absolutisation du concept de hiérarchie. La hiérarchie : concept dynamique ou concept substantialiste ?

Bien que l'Église, dans son gouvernement, ne puisse être associée à un régime politique séculier quelconque, un certain mode de fonctionnement démocratique « ne ferait pas de mal » à l'organisation de la vie de l'Église. Un tel type de gouvernance assurerait une culture dialectique pouvoirs/contre-pouvoirs qui, dans l'idéal, atténuerait nettement les dérives abusives de l'exercice du pouvoir dans les mains d'un seul ou encore d'un groupe. *Est-il possible de réconcilier l'έκκλησια comme corps Mystique du Christ à l'έκκλησια comme instance délibérative du miracle démocratique grec d'Athènes ?*

Le droit de vote, par exemple exercé au sein de notre Faculté de théologie catholique, permet d'éviter une certaine dysmétrie et permet l'expression de chacune des consciences présentes.

Le terme d'asymétrie, employé par notre collègue Philippe Vallin, semble irrecevable dans une telle culture démocratique de la gouvernance en ses soubassements métaphysiques voire dogmatiques. Comment en effet parler

d'asymétrie sans entendre par une telle dénomination ce qui finalement ne relèverait que d'une **ontologisation/absolutisation de la hiérarchie** en ses rapports de degrés inférieurs/supérieurs, c'est-à-dire d'un **rapport de domination/soumission**, c'est-à-dire une sorte d'élitisme mondain confondu avec la hiérarchie ecclésiastique. Or, l'Église n'est pas un club. Nous disons asymétrie (et ce mot peut tout à fait être justifié moyennant des développements longs et riches en problématiques), les personnes comprendront dissymétrie voire élitisme. D'emblée, nous comprenons que le problème du langage et de la parole implique de nombreux défis dans la compréhension de notre ecclésiologie et de sa synodalité. Or, **le propre du langage est d'ouvrir des horizons, non de les restreindre ou de les rendre hermétiques et encore moins de les cantonner dans une ambiguïté lexicale qui ouvre la porte aux dérives.** Comment l'Église peut-elle se faire comprendre et entendre au sujet de la hiérarchie ? D'autant plus que l'ensemble des institutions semblent confronté à une véritable crise de corps intermédiaires ? Toute posture impliquant un degré supérieur et un degré inférieur dans un cadre hiérarchique implique un **espace vide** entre ces deux degrés : **cet espace vide est celui du discernement dans le dialogue, de l'éthique de la délibération, ou encore du libre-arbitre et de la volonté.** Le concept d'asymétrie ne risquerait-il pas d'investir l'espace vide subsistant entre le degré inférieur et le degré supérieur (espace de conscience et de libre-arbitre), espace vide où le risque d'abus de pouvoir est possible. **L'abus, c'est l'*Anschluss* de l'espace vide entre supérieur et inférieur, ce sanctuaire qui rend la délibération possible.** L'asymétrie risque de remplir cet espace vide et donc de le dénaturer. Cet espace vide n'appartient ni à l'inférieur ni au supérieur : il doit être l'instance de délibération qui me permet d'assumer ou de refuser un ordre. Si un tel espace vide est rempli par le supérieur, alors liberté, conscience et volonté s'en trouveraient annihilées.

D'autres concepts de hiérarchie, compatibles avec le donné civilisationnel démocratique sont possibles. L'Église doit travailler à reformuler la pensée de sa hiérarchie. L'exemple du concept de **hiérarchie ecclésiastique chez Albert le Grand** est susceptible d'aider l'Église à puiser dans les trésors de sa tradition une conception démocrato-compatible avec la notion de hiérarchie ecclésiastique : chez le *Doctor Universalis* l'accent est davantage mis sur la capacité de communication et de communion entre les différents degrés de la hiérarchie que sur leur rapport

supérieur/inférieur : tout degré de hiérarchie tient sa valeur non pas de son rang inférieur ou de son rang supérieur, mais de **sa capacité à entrer en communication ou communion avec le prochain degré**, à déverser sa dignité dans le prochain degré que celui-ci soit **en amont ou en aval** : ce qui implique que la hiérarchie est dialectique ; elle n'est pas seulement *up to down*, elle est aussi *down to up*. Ici, c'est la notion de **prochain** ou de proche qui prime sur le critère inférieur/supérieur, à l'instar du concept de procession (cf. **par voie d'analogie, la vie trinitaire** : il y a **différenciation de personnes sans subordination et unique procession circulant entre les personnes** : de fait, on peut se demander si un modèle des processions trinitaires ne serait pas le garant d'un mode de gouvernance plus démocratique relevant tout à la fois les différences de chacun tout en maintenant la communauté de vie), plutôt que sur un rapport *stricto sensu* du supérieur qui soumettrait l'inférieur. De même qu'il nous est impossible de distinguer réellement la lumière source (le Soleil) de la lumière réfléchie (le rayonnement du Soleil), il semble impossible de penser une hiérarchie sans ses fidèles non pas parce que les fidèles seraient en bas de la hiérarchie, mais tout simplement parce qu'ils en font partie intégrante en vertu de leur appartenance au peuple de Dieu : l'Église est peuple de Dieu avant d'être une structure hiérarchique. **Ni séparation à visée de domination, ni confusion à visée anarchique, la communion est participation.** C'est sur la notion de différence que repose une telle conception de la communion et de la **hiérarchie**, non sur une conception de domination/soumission. **Est-il possible de penser la hiérarchie ecclésiastique sous l'angle de la différence, voire de l'altérité des fonctions et seulement des fonctions, plutôt que sous l'angle d'une domination qui commande ?** La hiérarchie ne serait-elle pas davantage horizontale que verticale, davantage concentrique, que linéaire, sachant que le Christ seul est notre centre. Rappelons qu'Albert le Grand a été nommé évêque de Ratisbonne pour précisément succéder un évêque abusif...

2. L'asymétrie du Christ à πχή est inassimilable par l'homme : il ne peut que procéder par voie d'analogie y compris dans la hiérarchie de l'Église

Pour autant, il est tout aussi possible de considérer positivement l'asymétrie dès lors qu'elle concerne le Christ Tête : seul le Christ est réellement et substantiellement l'ἀρχή de tout mouvement, de tout être et donc de toute hiérarchie. À ce titre, le concept de hiérarchie doit se réclamer davantage du mouvement que de la substance. Le Christ est le seul à pouvoir insuffler la vie, la croissance et l'être à tous les éléments d'une hiérarchie qui se réclame de Lui.

Enfin, l'asymétrie peut s'entendre, non pas tant ontologiquement que judiciairement : c'est le jugement qui doit être juste ou injuste, non l'asymétrie ; autrement dit, nos discernements théologiques, spirituels et canoniques.

Ainsi l'autorité est d'abord celle du Christ qui, comme le dit l'étymologie, fait devenir chacun.e « auteur » de sa vie. Elle n'est pas un « pouvoir sur », une emprise, une verticalité descendante à laquelle il faut obéir... Si celle des cadres de l'Église ne contribue pas par le dialogue à un vrai fonctionnement synodal où chacun.e peut devenir lui-même, elle n'est pas évangélique. Il ne peut y avoir de hiérarchie verticale respectueuse, sans concertation horizontale, les deux se nouant en Christ. Et une verticalité qui n'est pas portée par l'horizontalité du peuple de Dieu et le *sensus fidei/fidelium* reste problématique. Cela signifie qu'à l'encontre de nominations qui ne demandent rien à personne, il s'agit de privilégier la concertation, voire le vote (qui dans l'Église primitive pouvait même concerner l'évêque) car en dernière instance si aucune harmonie n'est possible entre les deux bras de la croix (par ex. parce qu'on « casse » un prêtre ou un évêque qui s'est révélé « problématique »), la croix est déchirée, l'autorité compromise. Or il s'agit de co-construire ensemble...

3. Repenser le ministère épiscopal à l'aune d'une séparation des pouvoirs

Fort de ce partage, il nous est naturellement venu la question suivante à l'esprit : **comment est-il encore possible, en de telles circonstances de crise, de concentrer pouvoir administratif, pouvoir législatif et pouvoir judiciaire dans les mains d'un seul clerc ?** La question de la **séparation des pouvoirs** en matière de gouvernance ordinaire de l'Église ainsi qu'en matière de lutte contre les abus nous semble être un prérequis. Non seulement cela est trop lourd, mais cela est une pente glissante vers des dérives. À titre d'exemple, on peut citer les deux sortes de procès, soit administratif, soit pénal. Dans le premier cas, le procès est une décision du supérieur hiérarchique à l'encontre du subordonné et peut laisser place à un recours. Dans le second cas, le procès est contradictoire en vue de la recherche de la vérité. Ces deux procédures semblent ainsi inéquitables en matière de recherche de la vérité et d'imposition de la peine, tandis que les droits des victimes ne sont que très peu ou pas pris en compte. L'impartialité et l'indépendance de la justice ne sont pas assurées. Les crimes et délits contre le sixième commandement demeurent, malgré *Vos estis lux mundi* et le nouveau Livre VI, un concept-valise enfonçant le flou (*cf.* rapport de la CIASE). La présomption d'innocence du présumé coupable n'est pas toujours assurée ; les droits de la défense restent malmenés par le recours massif au procès administratif (décret extra-judiciaire qui dit bien son nom !) qui prive les victimes de tout procès public ; et cela même pour des faits très graves (sauf pour le renvoi de l'état clérical prononcé seulement avec un mandat express de la Congrégation pour la doctrine de la foi).

L'échelle des peines est particulièrement affligeante. Même si le Livre VI modifie en partie le régime des peines, le CIC prescrit encore des « justes peines », une notion très problématique quand il n'y a pas de peine minimale seuil (même pour des crimes), avec des sanctions qui n'en sont pas réellement et qu'un très large pouvoir discrétionnaire est toujours reconnu à l'Ordinaire. En effet, malgré la reformulation du can. 1341 du CIC, ce dernier doit encore privilégier « la correction fraternelle, la réprimande ou les autres moyens de sa sollicitude pastorale ». Ce n'est qu'en cas

d'échec que l'Ordinaire « *doit* entamer la procédure judiciaire ou administrative... » qui reste donc très aléatoire !

Concernant la justice dans l'Église, on peut également noter cette dissymétrie de taille très souvent relevée par les fidèles laïcs, concernant la discipline relative aux divorcés-remariés et celle visant des prêtres auteurs d'actes relevant de la pédocriminalité : les prêtres même renvoyés de l'état clérical peuvent continuer de participer à la communion eucharistique alors que les divorcés remariés en ont été totalement privés jusqu'à *Amoris laetitia*. L'exhortation apostolique post-synodale a heureusement permis de retrouver la place du discernement de la conscience, mais cela reste lourd... N'y a-t-il pas disproportion dans la discipline de l'Église et la qualification théologique de ce qui, pour le second cas, relève non seulement d'un péché, mais également d'un crime ?

4. Administration centrale de l'Église, corps intermédiaires et ministère épiscopal (un évêque réel= un territoire réel)

Des questions relatives à l'administration centrale de l'Église, à savoir la Curie romaine, ont également été l'objet de notre partage. On notera à ce propos la double dissymétrie clercs/laïcs- clercs/femmes. Nous nous réjouissons de la nomination de Sr Nathalie Becquart au sein de la Curie, espérant qu'elle ne sera pas le seul « cas » féminin à l'avenir. De fait, cette question de la présence d'un personnel féminin au sein de la Curie pose un problème très regrettable : la confusion entre la Curie romaine et l'accès quasi exclusif à des ministres ordonnés au sein de cette dernière crée de véritables velléités épiscopales ou cardinalices. **De fait, on ne devient pas évêque pour être rond de cuir à la Curie romaine** : on le devient pour servir le Peuple de Dieu dans une Église locale. **Une réflexion sur la sacramentalisation des corps intermédiaires au sein de l'Église devrait nous interroger** : l'Église peut-elle faire appel à des corps intermédiaires sans que ceux-ci soient sacramentalisés ? Ces corps intermédiaires peuvent-il, notamment en cas d'abus, être externes ? N'est-il pas absurde d'envisager le ministère épiscopal comme les noces mystiques du Christ et de son Église et de changer de diocèse comme un préfet change de territoire ? **L'évêque ne doit-il pas être *indissolublement* lié à son Église locale** ? Ne serait-ce pas

là une offense faite à la théologie des noces mystiques, voire à l'égard de l'indissolubilité du mariage ? Est-il légitime d'ordonner un évêque sans diocèse ? Est-il nécessaire d'être évêque pour être nonce apostolique ? Ou même pour être cardinal et participer ainsi au conclave pour réfléchir à un nouveau pape ? *Quid* du statut de prélature personnelle : quel sens d'ordonner un évêque sans territoire ? Pourquoi confondons-nous ministère épiscopal et fonctions bureaucratiques ou diplomatiques ? Comment repenser également le choix et la nomination des évêques ?

Quant à la question des ministères ouverts aux femmes, elle ne DOIT pas être discutée de façon isolée. Il importe de discuter de l'ensemble des ministères dont l'Église a aujourd'hui besoin, sans fermer d'emblée une porte en raison du sexe. Il est choquant de trouver l'interdit de l'ordination des femmes associé aux abus sexuels dans un même texte : l'actualisation en 2010 du motu proprio *Sacramentorum sanctitatis tutela* et des « normes pour les délits les plus graves » (*Normae de gravioribus delictis*) mais aussi dans la mise à jour en 2021 du Livre VI du droit canonique (can. 1379, § 3). Ne cherche-t-on pas au prix d'une violation des droits humains et des droits de la femme, à forcer la doctrine, à imposer par l'autoritarisme ce qui n'est que « loi purement ecclésiastique » (et donc réformable), comme le reconnaissait Mgr Juan Ignacio Arrieta, secrétaire du Conseil pontifical pour les textes législatifs, lors de la conférence de presse présentant ce Livre VI du CIC ?

Par ailleurs est-il acceptable que le rapport d'une commission réfléchissant sur l'ordination diaconale des femmes ne soit pas rendu public ? Ce qui pourrait arriver aussi à la commission actuelle ? Que craint-on sinon une discussion théologique de l'Église universelle qui interroge la validité et/ou la pertinence des arguments avancés ?

5. Culture administrative de l'Église : des mandats limités en nombre et dans le temps, dissociés du pouvoir sacramental. Principe d'économie et décentralisation.

Un rasoir d'Ockham serait nécessaire dans la gouvernance de l'Église : il s'agirait de séparer la fonctionnalité de toutes fonctions de la Curie de tous pouvoirs sacramentels, une confusion des genres qui ne peut que renforcer les luttes de pouvoir et les abus. Les mandats doivent être occupés sur des temps limités ainsi qu'en nombre limité. Le nombre de commissions, conseils et académies pontificales près le Saint Siège est-il justifié : ne pourrait-on pas intégrer les facultés de théologie en tant qu'instances scientifique et universitaire dans la théologie de l'Église plutôt que de fonctionner par nomination d'individus ? Ces instances ont-elles une valeur scientifique ou ne sont-elles que des porte-paroles ? *Quid* de la réforme des finances ? Le Saint-Siège ne peut à la fois se positionner dans une posture décentralisatrice et démultiplier des instances placées sous son commandement direct.

Il faut distinguer formellement et concrètement sacramentalisme et fonctionnalisme dans l'Église. Le maintien d'un tel fonctionnement continue à renforcer le lien clercs/laïcs davantage sous l'angle de la défiance que sous l'angle de la confiance. Tout ce qui pourrait aiguiser les appétits de pouvoir doit être éloigné au profit d'une éthique de la reconnaissance qui endiguera un décalque du *cursus honorum* de l'Antiquité romaine sur un *cursus ecclesiasticorum* de l'Église aujourd'hui, décalque qui concerne non seulement les clercs, mais aussi les laïcs hommes et femmes. Dans sa structure même, l'Église prend le risque de faire la part belle à des personnes en quête de reconnaissance et de capitalisation narcissique. Comment rompre une telle spirale ? *Quid* du statut des conférences épiscopales ? Des conciles nationaux ? Au regard de la crise des abus – systémique – qui englobe non seulement des abus sexuels mais aussi des abus spirituels, théologiques et doctrinaux, ne serait-il pas pertinent de réunir un Concile afin d'éviter que des énoncés dogmatiques ne soient compris comme des instruments de manipulations mentales et sectaires ? Comment un schéma dogmatique peut-il être reçu comme un schéma mental rendant possible la manipulation ? Or le schéma dogmatique se nourrit d'interprétation biblique, historique, éthique... visant à proroger des

« postes » dans une institution plutôt qu'à vérifier (dans un travail herméneutique toujours à reprendre) la conformité à l'Évangile du Christ et l'annonce de celui-ci. L'Église doit traiter cette question et la traiter en concertation avec l'ensemble du peuple de Dieu. L'heureux processus synodal en cours dans ses modalités actuelles en montre la nécessité autant que la possibilité.

6. Proclamation et écoute de la Parole de Dieu

Enfin, la synodalité ne peut se limiter à penser une réforme des structures et fonctions de l'Église : elle doit urgentement mener à un mouvement de **conversion radicale des institutions, mais aussi des personnes**. Ce qui met en communion les baptisés, ce n'est pas l'espérance d'une carrière ecclésiastique, c'est le Christ et l'attachement qu'on lui dédie. Se convertir, c'est d'abord retourner à la vie du Christ, à la Parole de Dieu, à la considération de celle-ci. **Dieu ne cesse de parler : écoutons-nous ?**

7. Organisation des synodes et cultures capitulaires : un modèle de fonctionnement à suivre ?

Sur la **fonction des synodes**, ne pourrait-on pas articuler un synode des évêques et un synode des laïcs à l'instar de la **culture capitulaire** de l'Ordre des Prêcheurs lorsque ceux-ci se réunissent tantôt en chapitre général de provinciaux (ici synode des évêques), tantôt en chapitre général de définiteurs (ici synode des laïcs) puis en plénière (chapitre général électif) ?

8. Revoir l'éthique et la théologie sexuelle et familiale

La morale sexuelle de l'Église souffre d'une énorme perte de plausibilité. Ses fondements ne peuvent simplement reposer sur une improbable « nature humaine », sur une loi naturelle non à disposition... Ses postulats normatifs n'ont plus aucun fondement depuis les découvertes des diverses sciences humaines qui ont largement revisité la signification de la sexualité humaine. En outre, le Magistère de l'Église ne

parvient pas à faire comprendre, sur un plan normatif et moral, comment ses affirmations sur la sexualité avant le mariage, ou entre personnes du même sexe, sur la conception artificielle ou encore la sexualité des personnes non mariées, ou des personnes divorcées remariées... peuvent être comprises comme un « déploiement significatif du principe fondamental de l'amour ordonné de soi et de l'amour du prochain. » (Eberhard Schockenhoff)

Lors d'un discours à des théologiens moralistes à Rome le 12 novembre 1988, Jean Paul II déclarait que la doctrine sexuelle de l'Église « n'est pas une doctrine inventée par l'homme : elle a plutôt été inscrite par la main créatrice de Dieu dans la nature de la personne humaine et affirmée par lui dans la révélation. » Mais peut-on concevoir une théologie morale dans laquelle les principaux concernés n'ont plus de discernement à faire puisque tout serait pré-écrit ? Une telle affirmation abrupte interdit la critique et « trahit en outre une compréhension théologiquement discutée de la compréhension de la révélation, qui la met en tension avec le concept d'autocommunication de Dieu et avec la théologie contemporaine de la révélation. Mais surtout, une telle stratégie d'immunisation empêche l'Église d'admettre la dépendance de sa doctrine sexuelle à l'égard de développements historiques malencontreux (Eberhard Schockenhoff).

Dans une interview à cath.ch/kna/kap/arch/rz (2 février 2022) en réponse au *coming-out* de personnes LGBT+ en Allemagne, le cardinal Hollerich a lui-même milité pour un « changement de doctrine » sur l'homosexualité. Il considère comme « erronée » la position de l'Église quand elle évoque les relations homosexuelles comme un péché. Pour lui, « il est temps de procéder à une révision fondamentale de l'enseignement catholique sur ce point » et la manière dont le pape François a parlé de l'homosexualité dans le passé pourrait conduire à un changement de doctrine.

Nous pensons que l'éthique et la théologie morale doivent s'ancrer dans l'Évangile du Christ. Il convient ainsi de revisiter les données historiques, d'intégrer les sciences et les sciences humaines pour parler à partir d'une anthropologie plus ajustée, avec des savoirs partageables avec nos contemporains. L'Église doit ici compter sur le travail des associations de théologiens moralistes.

Contribution n° 20

Composition du groupe : Isabelle M., Bertrand D., Michele C., Cristina B., Christophe G.

Le groupe s'est penché sur des expériences de synodalités pour en dégager les éléments positifs et négatifs et ainsi décliner un certain nombre d'éléments à mettre en œuvre. Le groupe s'est surtout centré sur les expériences paroissiales.

1. Retour sur expériences (positives) de synodalité

Les deux expériences de synodalité positive permettent de dégager les éléments suivants :

- Le rôle du pasteur est déterminant pour donner l'ambiance générale et créer un cercle, une pyramide inversée dans le groupe.
- La synodalité est réussie, y compris sur le très long terme, s'il y a une structuration première dans laquelle s'agrègent les différentes personnes, dans le lieu où elles sont pour volontairement et parfois spontanément s'inscrire dans la dynamique du groupe. Cette structuration première doit également prendre en compte une finalité concrète (document final, événement final) qui a permis de mettre en place une dynamique nouvelle. Par exemple le synode des jeunes a permis à l'une des participantes de s'inscrire : A. Dans un groupe ; B. En vue d'une action d'évangélisation. Dit autrement : la synodalité ne peut pas reposer que sur le bon vouloir des personnes (complément de la proposition précédente).

Ainsi, une synodalité positive articule dimension personnelle et institutionnelle.

2. Problèmes rencontrés

- Absence d'accueil des nouveaux arrivants, qui ont l'impression de se trouver sur un cercle extérieur, au point où ils ont envie de changer de paroisse.

- Absence de repérage des charismes propres des paroissiens, en lien avec l'absence d'accueil ou pas. L'absence d'accueil ne permet pas de repérer les personnes qui auraient des éléments positifs propres à apporter au groupe paroissial. Cependant, même si la personne est connue, il lui est souvent demandé de participer à des tâches qui ne sont pas de l'ordre de ses compétences. Les personnes sollicitées vont alors soit refuser, soit accepter au prix d'une lourde charge de travail.
- Rivalité clerc-laïc. Le prêtre a souvent peur qu'un laïc puisse prendre sa place ou une place qu'il juge lui revenir ; notamment, les théologiens sont systématiquement écartés de leur charisme.

3. Propositions

- Nommer dans les paroisses des personnes chargées de l'accueil des nouveaux paroissiens et de liens durables, avec la conscience que les relations humaines participent pleinement à la constitution de communautés chrétiennes. On ne peut pas tout attendre du temps spirituel (la messe ne suffit pas à créer une communauté). Cela permettrait d'éviter, notamment, que la « socialisation » paroissiale se réduise à des groupes connus par le curé.
- Penser un quasi-ministère chargé de discerner et de solliciter les charismes propres des paroissiens. Inverser la tendance qui consiste à partir des besoins (X catéchistes, etc.) pour partir des charismes concrets des membres la communauté locale.

Être ouverts aux opportunités de créer la synodalité : suivre une dynamique internationale ou nationale déjà existante ou répondre à un appel.

- Se former au dialogue, en créant des espaces d'échanges intergénérationnels où chacun se sente libre et accueilli.
- Être présent au-delà des structures et prêt à l'écoute et à la connaissance de l'autre

4. Ajouts et réflexions individuelles ultérieurs (réflexions hors temps d'échange en groupe)

1^{er} ajout :

La seule chose que j'aurais à ajouter, pour ma part, c'est qu'un changement allant dans le sens d'une pratique élargie de la synodalité dans la vie des paroisses implique (pas seulement, mais en particulier) une nouvelle façon d'envisager leur rôle de direction de la part des membres du clergé (et là encore sans généraliser, car il se trouve d'excellents exemples parmi les prêtres), comme cela ressortait de beaucoup des expériences que nous avons partagées. En effet, dans la mesure où il y a une certaine habitude que l'autorité (ou le pouvoir) s'exerce d'en haut, le changement doit (pas seulement, mais en particulier) suivre la même voie.

2^e ajout :

La constitution dogmatique *Lumen gentium* propose déjà, comme on le sait, les principes fondamentaux pour comprendre la synodalité dans la communion du peuple ecclésial rassemblé par la Sainte Trinité (cf. LG 4). L'ordre de ses trois premiers chapitres constitue une nouveauté dans l'histoire du magistère et de la théologie. La séquence "mystère de l'Église (chapitre 1), peuple de Dieu (chapitre 2), constitution hiérarchique (chapitre 3)" enseigne que, dans le plan trinitaire du salut, la hiérarchie – le collège épiscopal, dirigé par l'évêque de Rome - est au service du peuple de Dieu missionnaire.

La synodalité donc exprime la condition du sujet qui appartient à toute l'Église et à tous les membres de l'Église. Tous les baptisés sont des compagnons de route, destinés à participer activement à l'appel à la sainteté et à la mission, car ils participent tous à l'unique sacerdoce du Christ et sont enrichis par les charismes de l'Esprit.

En tant qu'historien, donc, je trouve plutôt l'originalité de l'énonciation de ce principe déjà conciliaire dans les images et dans l'arrière-plan qui l'accompagnent :

- Les images. Le pape François propose une Église synodale, en utilisant l'image évocatrice d'une pyramide renversée. Il y a deux aspects à prendre en considération pour considérer cette pyramide effectivement renversée – sinon

nous sommes dans l'ordre des belles images, mais sans substance : faire confiance au *sensus fidei* de tout le peuple de Dieu ; et que la collégialité sacramentelle de l'épiscopat en communion avec le Siège de Rome s'exprime effectivement dans une communion de direction collégiale pour le peuple de Dieu. En résumé, l'articulation entre tous, quelques-uns et un (le successeur de Pierre), est fascinante, mais très difficile à réaliser : à cause de l'affaiblissement du *sensus fidei* du peuple de Dieu, surtout dans certaines nations catholiques, et à cause des poussées centrifuges de certains segments de l'épiscopat qui sont sous les yeux de tous.

Personnellement, je peux citer comme expérience locale – très locale, au niveau paroissial, quand j'avais une paroisse à laquelle j'avais l'impression d'appartenir- le modèle NIP (Nouvelle image de paroisse) – qui déjà proposait cette image de la pyramide renversée. Le succès du NIP, dans des situations aussi différentes, réside dans ce qu'on appelle la pastorale de la multitude et dans ce que A. SANNINO (je renvoie à son essai, publié dans Lateran University Press) appelle la territorialité, le terrain où le peuple de Dieu marche à travers les événements de l'histoire et du temps. Le texte réfléchit à la nécessité de promouvoir des styles pastoraux qui font de la paroisse une réalité ecclésiale missionnaire dans la perspective de la nouvelle évangélisation.

- L'arrière-plan. Avec le pontificat de François, la dynamique synodale de conversion populaire promue par la périphérie latino-américaine apporte sa contribution à la réforme missionnaire (je renvoie à GALLI, *Theologische Quartalschrift* 2016, de mémoire). Cette Église régionale a mis en œuvre Vatican II de manière localisée, en montrant le visage latino-américain, la dimension prophétique de l'Évangile, l'engagement envers les pauvres, la joie de la foi pascale. C'est ce modèle que le pape a en tête, et cela dans ladite phase de plein recul du peuple de Dieu en Europe. Où s'impose l'exigence de faire passer finalement de la théorie à la réalité le Concile Vatican II, avec des actes concrets qui doivent en même temps renforcer le *sensus fidei* du peuple de Dieu – sans, pas seulement aucune synodalité, mais je dirais aucune Église, et vous me permettrez le regard externe d'un non appartenant au peuple de Dieu en France, sur le long chemin apostolique et missionnaire qu'il faudrait

promouvoir, du bas, pas seulement du haut. Et renforcer le dialogue entre épiscopat et successeur de Pierre dans l'esprit du service envers le peuple de Dieu.

3^e ajout :

Certes, les **changements institutionnels** à promouvoir en matière de synodalité sont conséquents, et de ce point de vue on peut s'étonner de certains blocages qui ne favorisent pas la posture, certes asymétrique (clercs / laïcs) mais avant tout dialogale (baptisés) qui en constitue le prérequis : par exemple focalisation sur la figure tridentine du prêtre, absence d'action courageuse concernant les *viri probati* (pourquoi aucun évêque n'a-t-il le cran de se lancer ?), atermoiements à propos de la collaboration des laïcs à certaines fonctions de gouvernement dans l'Église, *etc.* Sans doute, une grande ignorance de l'histoire de l'Église, de ses lignes de force mais aussi de ses contingences, alimente pareil immobilisme et manque d'imagination ecclésiologique.

Plus encore que ces chantiers concrets, c'est toute **une mentalité qu'il conviendrait d'interroger**, qui continue de voir l'Église selon un modèle passéiste et largement centré sur les actes du culte. Entre autres, la constitution *Dei Verbum* reste encore à recevoir et avec elle, une vénération conséquente des saintes Écritures. Il apparaît navrant, à notre époque, de voir combien demeurent coupés des sources de la foi et combien la culture ecclésiale véhiculée par nombre d'homélies ou de « temps forts » reste souvent marquée par un anti-intellectualisme assez primaire (la théologie ? Un mal nécessaire...) aussi bien que par une piété sucrée mais peu nourrissante. Tant que le peuple de Dieu tout entier n'approfondira pas sa foi au contact des sources traditionnelles (mais qui oserait conseiller en paroisse, aujourd'hui, de lire quelques textes de saint Irénée ou de saint Augustin ? Ou un commentaire contemporain de l'Écriture ?), tant qu'il ne creusera pas le *sensus fidei* d'une manière adulte, on ne voit pas bien qu'il ait la capacité d'occuper sa place avec et en vis-à-vis du clergé. Et donc de nourrir en vérité une démarche fraternelle synodale.

Cela étant dit, et sans éteindre aucunement l'ardeur nécessaire pour une Église *semper reformanda* (quelle que soit l'origine non catholique de ce terme), je souhaiterais ajouter à cela **deux remarques pragmatico-théologiques** :

1. Dans notre ardeur légitime à réformer, attention toutefois de ne pas rêver d'une Église idéale ou de purs. Sans accepter l'inacceptable, rappelons-nous cependant la sagesse antique qui sut maintenir dans la communion aussi bien les *lapsi* que les témoins, les prêtres (ou les conjoints) concubinaires, les bons pasteurs et les moins bons... Il se pourrait en effet qu'une certaine frénésie réformatrice génère à terme plus de **fatigue et de dégoût** que de fruits positifs, surtout si la synodalité devait déboucher sur la multiplication de structures et de comités permanents. En outre, l'auto-critique et la critique ecclésiale sont nécessaires, mais une certaine sagesse et surtout une patience courageuse demeurent aussi les conditions d'une réforme durable (Y. CONGAR, *Vraie et fausse réforme dans l'Église...*).
2. Il serait à craindre que dans notre zèle – nécessaire – à critiquer l'immobilisme et les abus dans l'exercice d'une autorité ecclésiale trop souvent solipsiste, nous ne percevions pas assez un second écueil tout aussi destructeur : le suivisme. Il importe de bien discerner ce qui, dans l'esprit du monde, constitue un appel et ce qui doit être critiqué. En aucun cas, **l'esprit et les attentes contemporains** ne peuvent constituer à eux seuls une boussole pour les catholiques et leur manière d'appréhender la gouvernance ecclésiale, l'éthique ou la théologie.

4^e ajout :

Dans l'Église qui devient la nôtre, la place des laïcs est fondamentale. Malheureusement, le sécularisme, mais aussi l'absence d'attention portée à la formation de base ont pour conséquence que les laïcs sont de moins en moins bien formés et ce, de manière catastrophique. Le pouvoir risque également d'affecter les laïcs qui vont se voir confier des responsabilités croissantes, sans que la formation puisse contrebalancer la tentation du pouvoir. Et il ne s'agit pas de transformer un pouvoir clérical en pouvoir laïc en faisant trop pencher la balance (qui est le risque de cette réflexion sur la synodalité). Il est donc ultra URGENT (et pas seulement parce

que nous enseignons dans une faculté catholique) de former les laïcs. L'ignorance peut être totalement dévastatrice. À critiquer les clercs, on oublie qu'ils ont non seulement reçu une formation théologique mais aussi pastorale. La formation à la pastorale doit devenir le phare d'une Église où les laïcs sont en responsabilité, avec, pour certains, une formation théologique encore plus conséquente s'ils veulent pouvoir être les porteurs de formation dans leur paroisse.

Contribution n° 21

Composition du groupe : Marc A., Christine A., Marc F., Laurence R.

Une question formulée : est-il possible de quitter le fonctionnement systémique d'une Église de pouvoir pour s'ouvrir à une Église de communion et de participation, une église synodale, c'est-à-dire en sortie, aux portes ouvertes ?

L'expression souvent entendue « marcher ensemble » : est-ce seulement une notion abstraite ? Peut-elle s'incarner dans un *continuum* ou ne se réalise-t-elle que ponctuellement, portée par des personnalités qui cherchent à vivre la synodalité, mais abandonnée lorsque ces personnalités sont remplacées par d'autres qui exercent le pouvoir de manière verticale ?

Il s'agit de reconnaître le poids du cléricalisme, d'une culture imprégnée du cléricalisme, d'un modèle d'abus : abus de pouvoir, de savoir, d'avoir. Certains laïcs, imprégnés de cette culture, sont plus cléricaux que les clercs.

Il a été relevé, au sein de la faculté, la présence bénéfique de procédures de renouvellement, par exemple concernant le mandat du doyen, permettant d'incarner la différence entre exercice d'un pouvoir et exercice d'un service.

Au niveau des *structures* et des *processus ecclésiaux* qui manifestent la nature synodale de l'Église au plan institutionnel, plusieurs pistes et/ou finalités pourraient être envisagées :

- Songer à des structures synodales pérennes (ou permanentes) dédiées, par exemple au niveau diocésain mais aussi paroissial, autres que celles qui existent déjà, afin que la synodalité puisse être pratiquée quasiment au quotidien et de manière naturelle, et pas uniquement à certains moments précis (réunion du conseil pastoral paroissial et du conseil pour les affaires économiques dans le cadre de la paroisse, ou la tenue d'un synode diocésain dans le cadre du diocèse). Un « Conseil diocésain pour la pratique synodale »

ou un « Conseil paroissial pour la pratique synodale », rassemblant des fidèles engagés au-delà de leur état, aurait-il du sens ?

- Voir dans quelle mesure la synodalité pourrait favoriser davantage l'expression (légitime mais nécessairement encadrée afin de ne pas nuire à la nécessaire unité) de particularités et de cultures différentes, locales, régionales, voire au niveau d'un continent tout entier.
- Ouverture de la démarche synodale à tous les niveaux de façon systématique à d'autres communautés ou Églises chrétiennes, ce qui favorisera l'œcuménisme et ferait profiter l'Église catholique de l'expérience orientale de la synodalité.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	3
UN MOT DU DOYEN	5
QUELQUES MOTS D'INTRODUCTION	7
I. ORGANISATION ET DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION	9
A. LES ÉTUDIANTS EN PRÉSENTIEL : UN TRAVAIL ENTRE EUX	9
B. LES ÉTUDIANTS EN DISTANCIEL : L'INVITATION À UN TRAVAIL HORS-LES-MURS AVEC D'AUTRES	10
C. LES ENSEIGNANTS : L'INVITATION À S'APPUYER SUR LEUR EXPÉRIENCE	11
II. LES GRANDES LIGNES QUI RESSORTENT DES CONTRIBUTIONS : ESSAI DE PRÉSENTATION	13
A. UNE GOVERNANCE ECCLÉSIALE PROBLÉMATIQUE, À REFONDER ASSEZ LARGEMENT.....	14
B. UNE ÉGLISE TROP PEU FRATERNELLE, UNE COMMUNION TROP THÉORIQUE	16
C. UNE ÉGLISE TROP AMATEURISTE DANS SON FONCTIONNEMENT ET SA MISSION	17
D. LE RAPPEL D'UNE ÉGLISE EN RÉFORME QUI NE DOIT CEPENDANT PAS OUBLIER L'ESSENTIEL	18
E. PRÊTRISE ET MINISTÈRES : DES ÉVOLUTIONS POSSIBLES ET/OU NÉCESSAIRES.....	19
F. AUTRES PROPOSITIONS.....	19
III. TÉMOIGNAGES ET RÉFLEXIONS CONCERNANT LA SYNODALITÉ	21
A. CONTRIBUTIONS COLLECTIVES VENANT D'ÉTUDIANTS EN THÉOLOGIE À STRASBOURG (PRÉSENTIEL).....	21
<i>Contribution n° 1.....</i>	<i>21</i>
1. Réflexions sur la démarche du synode, ses modalités et sa visée	21
a. Vivre une expérience	21
b. Le questionnaire diocésain	21
c. Visée et situation de l'Église catholique	22
2. Relecture de quelques expériences synodales en Église	24
a. Expériences	24
b. Perspectives	25
3. Propositions de synodalité.....	27
a. Écoute, convivialité et formation	27
b. Au niveau des organismes de décision.....	27
<i>Contribution n° 2.....</i>	<i>29</i>
<i>Contribution n° 3.....</i>	<i>31</i>
<i>Contribution n° 4.....</i>	<i>32</i>
<i>Contribution n° 5.....</i>	<i>34</i>

<i>Contribution n° 6.....</i>	37
1. Synthèse de propositions pour le synode.....	37
2. Lecture de texte : Actes 15	38
3. Questions proposées.....	39
B. CONTRIBUTIONS COLLECTIVES VENANT D'ÉTUDIANTS EN DISTANCIEL ANIMANT DES GROUPES EXTÉRIEURS (NON-ÉTUDIANTS EN THÉOLOGIE)	47
<i>Contribution n° 7.....</i>	47
1. Discussion à la suite des présentations sur la synodalité	47
2. Partage d'expériences	49
3. En résumé	52
<i>Contribution n° 8.....</i>	53
1. Notre expérience	53
2. Nos rêves, nos désirs, nos attentes, nos besoins.....	54
<i>Contribution n° 9.....</i>	56
1. Ce que nous avons partagé de significatif – Ce qui nous a interpellés.....	56
2. Ce que nous percevons comme avancées à vivre sous l'action de l'Esprit – Nos rêves, nos désirs, nos attentes...	56
<i>Contribution n° 10.....</i>	57
1. À quelles expériences de votre Église particulière cette question fondamentale vous fait penser ?	57
2. Comment résonne la voix de l'Esprit dans ces expériences « synodales » ?	58
<i>Contribution n° 11.....</i>	59
<i>Contribution n° 12.....</i>	62
1. Dialoguer dans l'Église et la société	63
2. Coresponsabilité dans la mission	63
3. Autorité et participation	64
<i>Contribution n° 13.....</i>	65
<i>Contribution n° 14.....</i>	67
1. Participation des laïcs aux décisions de l'Église.....	67
Création d'un collège de cardinaux laïcs	67
2. Prévention contre l'emprise et les dérives spirituelles	68
a. Recul de l'âge de l'ordination sacerdotale et allongement du temps probatoire du diaconat.....	68
b. Travail thérapeutique sur lui-même du prêtre avant de recevoir le pouvoir de confesser.....	68
3. Prévention contre les décisions épiscopales arbitraires (abus de pouvoir)	69
a. Nomination des évêques.....	69
b. Gestion des conflits	70
c. Sanctions contre les prêtres (suspense et renvoi de l'état clérical).....	71
4. Prévention des jeux de pouvoir au sein de la Curie	74
Choix du pape en dehors du collège cardinalice.....	74
C. CONTRIBUTIONS INDIVIDUELLES D'ÉTUDIANTS EN THÉOLOGIE.....	75
<i>Contribution n° 15.....</i>	75
<i>Contribution n° 16.....</i>	78

<i>Contribution n° 17.....</i>	80
1. Le périmètre de la réflexion	80
2. La décentralisation	81
a. Les conseils de conférences épiscopales	81
b. L'universel et le conjoncturel.....	81
c. L'institution	84
3. Une déconcentration missionnaire	86
a. Une organisation matricielle	86
b. La recherche des compétences.....	87
c. Proposer des projets ambitieux qui répondent aux besoins de la société	87
d. Arrêter avec les positions clivantes	88
D. CONTRIBUTIONS COLLECTIVES D'ENSEIGNANTS DE LA FACULTÉ	89
<i>Contribution n° 18.....</i>	89
<i>Contribution n° 19.....</i>	91
1. L'Église et sa gouvernance : une conception processive et participative <i>versus</i> une ontologisation/absolutisation du concept de hiérarchie. La hiérarchie : concept dynamique ou concept substantialiste ?.....	91
2. L'asymétrie du Christ <i>à πντι</i> est inassimilable par l'homme : il ne peut que procéder par voie d'analogie y compris dans la hiérarchie de l'Église.....	94
3. Repenser le ministère épiscopal à l'aune d'une séparation des pouvoirs	95
4. Administration centrale de l'Église, corps intermédiaires et ministère épiscopal (un évêque réel= un territoire réel).....	96
5. Culture administrative de l'Église : des mandats limités en nombre et dans le temps, dissociés du pouvoir sacramental. Principe d'économie et décentralisation.....	98
6. Proclamation et écoute de la Parole de Dieu.....	99
7. Organisation des synodes et cultures capitulaires : un modèle de fonctionnement à suivre ?	99
8. Revoir l'éthique et la théologie sexuelle et familiale	99
<i>Contribution n° 20.....</i>	101
1. Retour sur expériences (positives) de synodalité.....	101
2. Problèmes rencontrés	101
3. Propositions.....	102
4. Ajouts et réflexions individuelles ultérieurs (réflexions hors temps d'échange en groupe)	103
<i>Contribution n° 21.....</i>	108
TABLE DES MATIÈRES	111